

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

22 JUIN 2021



Agence Livre & Lecture
Bourgogne-Franche-Comté





Agence Livre & Lecture
Bourgogne-Franche-Comté

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 22 JUIN 2021 DOSSIER

SOMMAIRE GÉNÉRAL

- p. 3 **TEXTE DES RÉOLUTIONS**
- p. 4 **RAPPORT DU CONSEIL
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**
- p. 4 **RAPPORT MORAL**
- p. 5 **VIE ASSOCIATIVE**
- p. 7 **VIE DE L'ÉQUIPE**
- p. 9 **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020**
- p. 38 **BUDGET ANALYTIQUE RÉALISÉ 2020**
- p. 41 **BILAN FINANCIER 2020**
- p. 46 **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2020**
- p. 59 **PROJET 2021**
- p. 81 **BUDGET ANALYTIQUE PRÉVISIONNEL 2021**

ADRESSE DU SIÈGE DE L'ASSOCIATION :

25, RUE GAMBETTA

25 000 BESANÇON

ASSOCIATION PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL LE 23/12/17

TEXTE DES RÉOLUTIONS PROPOSÉES

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

22 JUIN 2021

PREMIÈRE RÉOLUTION

Après lecture, l'assemblée générale décide d'adopter le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire (juillet 2020).

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'adopter le rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'association présenté par Évelyne Geny, présidente de l'association.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité, du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020* et donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, excédentaire de 113 530 euros, de la manière suivante :

- en totalité au compte de report à nouveau pour la somme de 113 530 euros.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve les projets et le budget 2021.

*Comptes annuels 2020 disponibles sur simple demande auprès de l'Agence Livre & Lecture.

RAPPORT DU CONSEIL

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31.12.2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez connaissance ensuite du rapport du commissaire aux comptes.

L'examen des comptes de l'exercice clos le 31.12.2020 fait apparaître pour l'association un excédent de 113 530 euros.

Nous vous invitons donc à bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- proposition d'affectation de 113 530 euros au compte de report à nouveau, qui s'élèvera ainsi à la somme de 410 000 euros.

Nous vous informons également qu'au terme de l'exercice écoulé, la situation morale et financière de notre association est la suivante:

RAPPORT MORAL

Après deux années d'existence caractérisées par la stabilisation de l'équipe et les derniers ajustements consécutifs à la fusion, les conditions étaient réunies pour que l'agence aborde enfin une « vitesse de croisière », et se consacre tout entière au développement de ses missions.

La pandémie en a décidé autrement.

2020 s'est effectivement révélée être une année semée d'embûches, mais n'en a pas pour autant été dépourvue de réalisations dans le cadre de la mise en œuvre du projet triennal 2019-2021, incluant la mise en route de nouveaux chantiers. À titre d'exemple, l'équipe a été étoffée en fin d'année pour explorer la question du développement des publics, en particulier dans les domaines de la Santé et de la Justice.

Par ailleurs, à grand renfort d'inventivité et d'adaptations multiples comme en témoigne le rapport d'activité, l'équipe a maintenu ses actions et ses missions chaque fois que les conditions sanitaires ne l'interdisaient pas, et l'agence son rôle d'interface entre l'État, la Région et les professionnels du livre et de la lecture.

La crise sanitaire a néanmoins eu une incidence sur l'exercice comptable 2020, dont la majeure partie de l'excédent (10 % du budget total) a pour cause directe la non-réalisation d'actions.

Quant aux adhésions, elles sont en légère baisse, témoignant peut-être, en cette année si singulière, de préoccupations et urgences individuelles ayant potentiellement pris le pas sur le collectif.

Je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui contribuent au développement de l'agence et de ses missions : nos précieux partenaires publics État & Région, les adhérents & bénévoles, les administrateurs, l'équipe dans son ensemble, et le bureau pour son engagement sans faille.

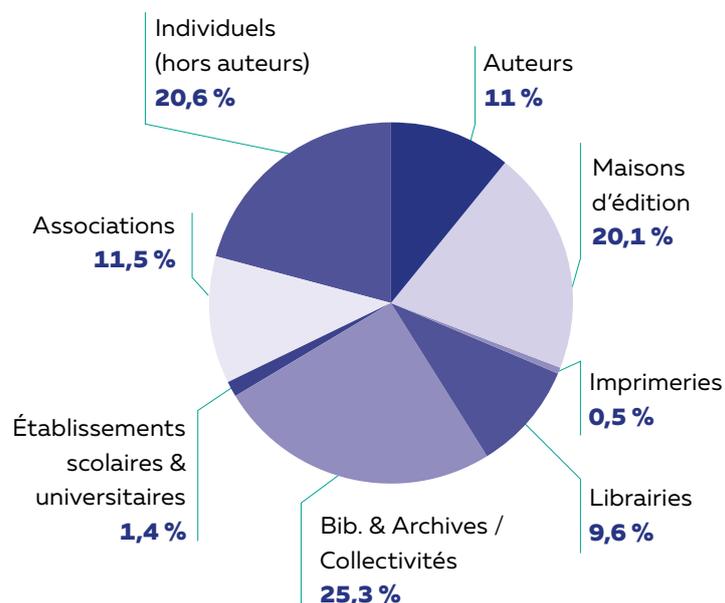
Évelyne Geny,
Présidente

VIE ASSOCIATIVE

LES ADHÉRENTS

L'agence compte **209 adhérents pour l'année 2020**.

TYPE	2020		2019	
	NB	%	NB	%
Auteurs	23	11	35	15
Maisons d'édition	42	20,1	40	17
Imprimeries	1	0,5	1	0,4
Librairies	20	9,6	24	10,2
Bib. & Archives / Collectivités	53	25,3	58	25
Établissements scolaires et universitaires	3	1,4	6	2,5
Associations	24	11,5	25	10,7
Individuels (hors auteurs)	43	20,6	45	19,2
TOTAL	209	100	234	100



VIE DE L'ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	Juillet - à distance
CONSEIL D'ADMINISTRATION	Avril - à distance, 11 décembre > reporté au 26 janvier 2021 - en visioconférence
BUREAU	5 février, 24 mars, 29 mai, 1 ^{er} septembre, 13 et 24 novembre
BUREAU + ÉQUIPE	3 septembre
COMITÉ DE SUIVI (ALL + DRAC + RÉGION)	4 novembre, 11 décembre

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À COMPTER DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE JUILLET 2020**

MEMBRES DE DROIT		
M. le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté		
Mme la Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté		
COLLÈGE A (COLLECTIVITÉS, ORGANISMES)	REPRÉSENTANT	ENTRÉE
CC Gevrey-Chambertin et Nuits-St-Georges (21)	Sylvain FRANÇONNET	2018
Ville de Beaune (21)	Anaïs GROS	2018
Ville de Besançon (25)	Marie-Claire WAILLE	2018
Lycée Pasteur Mont-Roland de Dole (39)	Nathalie BRAY	2019
Université de Franche-Comté	Jeanne-Marie JANDEAUX	2019
Éditions de La Passerelle (39)	Philippe THIÉFAINE	2019
Ville de Salins-les-Bains (39)	Élodie CUNY	2020
Ville de Chenôve (21)	Chantal FERREUX	2020
Éditions Rhubarbe (89)	Alain KEWES	2020
COLLÈGE B (INDIVIDUELS)	QUALITÉ	ENTRÉE
David BALL	Auteur (25)	2018
Françoise BARRÈS	Bibliothécaire en retraite (25)	2018
Évelyne GENY	Resp. éditoriale en retraite (25)	2018
George BASSAN	Libraire en retraite (89)	2019
Marie GRANDCHAMP	Libraire (71)	2019
David HOUZER	Bibliothécaire (70)	2019
Laetitia BUCHON-DAGET	Présidente de l'asso. Tandem (58)	2020
Géraldine COURTOIS	Bibliothécaire (71)	2020
Jean-Claude SOSNOWSKI	Bibliothécaire (21)	2020

COMPOSITION DU BUREAU

Évelyne GENY	Présidente
George BASSAN	Vice-présidente
Marie-Claire WAILLE	Vice-présidente
David HOUZER	Trésorier
Sylvain FRANÇONNET	Trésorier adjoint
Françoise BARRÈS	Secrétaire
Géraldine COURTOIS	Secrétaire adjointe

VIE DE L'ÉQUIPE

LE PERSONNEL

Effectif 2020 : 13 salarié(e)s correspondant à 11,7 ETP

Nicolas BIGAILLON	Assistant sectoriel Vie littéraire & Développement de la lecture	Temps plein (CDI)	Depuis 04/2019
Marion CLAMENS	Directrice	Temps plein (CDI)	Depuis 01/2007
Maud CURTHELEY	Chargée de mission Patrimoine écrit & Lecture publique	Temps plein (CDI)	Depuis 02/2014
Géraldine FAIVRE	Cheffe de projet Petites Fugues & Vie littéraire	Temps plein (CDI)	Depuis 05/2000
David FINOT	Chargé de mission Économie du livre	Temps partiel (CDI)	Depuis 11/2013
Sylvain LOUX	Chargé de mission Économie du livre	Temps plein (CDI)	Depuis 11/2014
Marion MASSON	Chargée de mission Vie littéraire & Développement des publics	Temps plein (CDD)	Depuis 11/2020
Léa MAUVAIS-GONI	Chargée de mission Communication institutionnelle & Stratégie numérique	Temps plein (CDI)	Depuis 09/2014
Pascale MILLY	Chargée de mission Patrimoine écrit	Temps plein (CDI)	Depuis 01/1998
Céline ORRY	Administratrice	Temps plein (CDI)	Depuis 02/2014
Anne-Gaëlle QUIVY	Chargée de mission Communication événementielle & Bases de données	Temps plein (CDI)	Depuis 03/2019
Maud RIFFAY	Accueil, secrétariat & Vie associative	Temps plein (CDI)	Depuis 03/2010
Alice ZUNINO	Directrice du secteur Patrimoine écrit & Lecture publique	Temps plein (CDI)	Depuis 09/1994

› Réunions du Comité social et économique (CSE):

14 avril, 7 mai, 12 mai, 26 mai, 29 juin, 7 juillet.

› Formation du personnel:

Léa Mauvais-Goni & Anne-Gaëlle Quivy:

« RGPD: principes, mise en œuvre, conformité et usages appliqués au secteur culturel », Plate-forme interrégionale (PFI), en coopération entre les fédérations Fill et Arts Vivants et Départements: 24 septembre

Sylvain Loux & David Finot:

« Gestion de projet », Axiales: 28 août

Sylvain Loux:

« Évaluer les pertes en librairie », Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill): 29 mai

« L'étude de marché en librairie », L'École de la librairie: 14 décembre

› Réunions FILL:

Commissions sectorielles :

- Patrimoine écrit & Lecture publique:
1^{er} novembre, 1^{er} décembre
- Groupe de travail Signalement: 14 décembre
- Groupe de travail Plans de conservation jeunesse:
15 décembre
- Économie du livre: 8 avril, 6 octobre, 10 novembre
- Vie littéraire: 28 mai, 20 octobre

Réunions associatives Fill

(concernent la directrice uniquement) :

- Bureau: 14 février, 20 et 27 mars, 3 et 9 avril, 25 juin, 14 septembre, 5, 9 et 27 novembre
- CA: 5 mai et 9 octobre
- AG: 6 juillet
- Réunion Fill / Service du livre et de la lecture (ministère de la Culture): 4 juin
- Réunion Fill / Directeur.rice.s de SRL: 12 novembre

› Participations et interventions diverses:

- Assemblée générale de l'ABF Bourgogne: 20 janvier
- Réunions Livres Dans La Boucle: 23 janvier, 1^{er} septembre
- Comités de lecture de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre des dispositifs d'aide à la création et à l'édition: 6 avril, 29 juin, 5 octobre
- Commission Économie du livre de la région Grand Est: 5 mai, 8 septembre
- Intervention auprès du Master 2 Métiers du livre (Université de Bourgogne): 17 septembre
- États généraux des festivals (DRAC BFC): 1^{er} et 2 octobre
- Intervention lors de 2 formations DRAEAAC sur les dispositifs lecture-écriture: 12 et 15 octobre
- Comité de pilotage de L'Échappée littéraire (Région Bourgogne-Franche-Comté): 1^{er} décembre

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

« ALLIER LE PESSIMISME
DE L'INTELLIGENCE
À L'OPTIMISME DE
LA VOLONTÉ. »

Antonio Gramsci, *Cahiers de prison*, 1948

* Compte tenu de la situation sanitaire relative au COVID-19 intervenue au mois de mars 2020, et de ses conséquences sur l'activité de l'agence et de ses usagers, certaines actions ont été annulées, reportées ou transformées, **[ainsi notifiées]** dans ce document.

SOMMAIRE

p.12 I - INTERFACE ENTRE PROFESSIONNELS & INSTITUTIONS

- 1 - CONTRIBUTION AU RENFORCEMENT DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS RÉGIONAUX & NATIONAUX
- 2 - ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE DÉCISIONS POUR LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN PORTÉS PAR LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- 3 - VEILLE & OBSERVATION
- 4 - ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE MANIFESTATIONS OU OPÉRATIONS PORTÉES PAR DES COLLECTIVITÉS
- 5 - RELAIS DES DISPOSITIFS PUBLICS ET MANIFESTATIONS À RAYONNEMENT NATIONAL
- 6 - LA FÉDÉRATION INTERRÉGIONALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE - FILL

p.17 II - DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

- 1 - ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS
 - 1.1 Économie du livre
 - 1.2 Bibliothèques & Patrimoine écrit
 - 1.3 Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture
- 2 - FORMATION
 - 2.1 Relais d'information sur les formations existantes
 - 2.2 Formations & Journées d'étude
 - 2.3 Catalogue régional de formations dédié à la lecture publique et au patrimoine écrit
- 3 - DISPOSITIFS, OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN
 - 3.1 Économie du livre
 - 3.1.1 Édition
 - 3.1.2 Librairie : « Mon Libraire, mon univers »
 - 3.2 Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté
 - 3.3 Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture
 - 3.3.1 Répertoire enrichi des auteurs implantés dans la région
 - 3.3.2 Des soutiens partenariaux ponctuels pour la vie littéraire

p.25 III - COOPÉRATION PROFESSIONNELLE & INTERPROFESSIONNELLE

- 1 - CONCERTATION PROFESSIONNELLE & INTERPROFESSIONNELLE
- 2 - COOPÉRATION DOCUMENTAIRE
 - 2.1 Plan de signalement des collections patrimoniales dans le Catalogue Collectif de France (CCFr)
 - 2.2 Le Pôle associé régional à la Bibliothèque nationale de France (BnF)
 - 2.3 La Bibliothèque bourguignonne
 - 2.4 La Bibliothèque numérique des sociétés savantes de Bourgogne (BnssB)
 - 2.5 Les plans de conservation partagée
 - 2.5.1 Les collections pour la jeunesse
 - 2.5.2 Les périodiques

p.28  **IV - DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DIVERSIFICATION DES PUBLICS**

1 - LES PETITES FUGUES

2 - RÉSIDENCES D'AUTEURS

3 - ACTIONS D'ÉDUCATION OU D'ANIMATION CULTURELLES

3.1 Partenariats pour l'éducation artistique et culturelle

3.2 Prêts de matériel pédagogique et interventions de l'agence

4 - ACTIONS LIÉES AUX PUBLICS DITS SPÉCIFIQUES

4.1 Facile à lire

4.2 Culture-Justice

p.34  **V - STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES**

1 - BASES DE DONNÉES ET COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

2 - STRATÉGIE NUMÉRIQUE

2.1 Site Internet : www.livre-bourgognefranchecomte.fr

2.2 Communication événementielle

2.3 Lettre d'information électronique

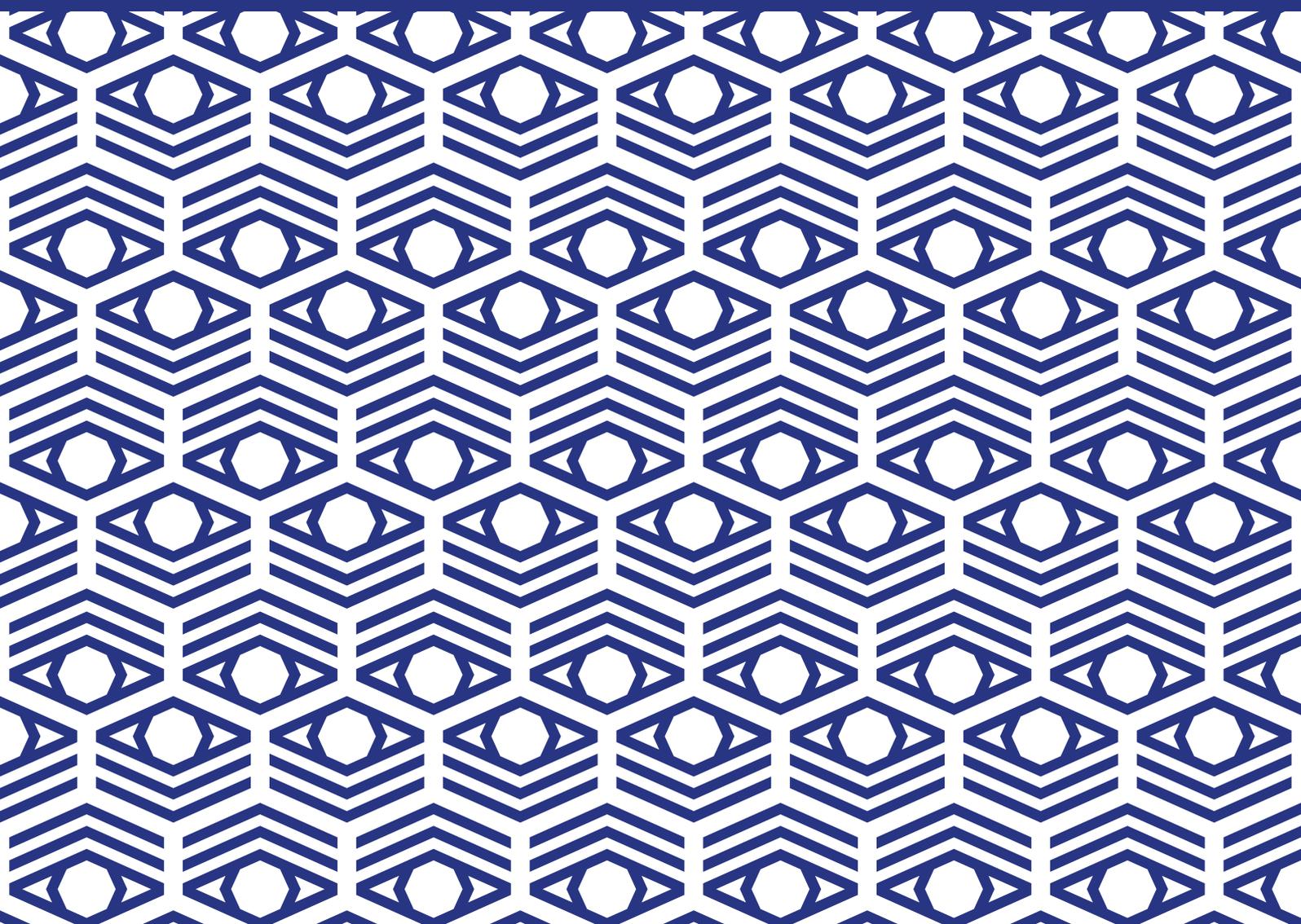
2.4 Réseaux sociaux

3 - DOCUMENTATION

4 - VALORISATION INTERPROFESSIONNELLE TOUS SUPPORTS

I

INTERFACE ENTRE PROFESSIONNELS & INSTITUTIONS



1 - CONTRIBUTION AU RENFORCEMENT DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS RÉGIONAUX ET NATIONAUX

› Pôle associé régional à la Bibliothèque nationale de France (BnF)

Le dispositif des « pôles associés régionaux » a été créé dans la première moitié des années 2000, lors de la mise en place du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) du ministère de la Culture.

L'objectif est de valoriser le patrimoine des bibliothèques françaises par le recensement, le signalement et la valorisation numériques de leurs collections patrimoniales.

En 2020 : démarrage de la nouvelle convention quinquennale 2020-2024. Cf. ci-après.

2 - ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE DÉCISIONS POUR LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN PORTÉS PAR LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

› Participation de l'agence au comité de lecture du dispositif d'aide à l'édition indépendante et à la création (bourses de création pour les auteurs de la région, et de résidence pour les auteurs hors région).

En 2020, l'agence a participé aux 3 comités de lecture, les 6 avril, 29 juin et 29 septembre.

› Production d'un avis technique pour les dossiers d'aide aux librairies instruits par les services de la Région.

En 2020, compte tenu du contexte, 4 librairies (contre 7 en 2019) ont sollicité et obtenu un soutien financier de la Région pour des projets d'investissement (équipement informatique, travaux de second œuvre et mobilier, constitution et enrichissement de stock), projets programmés pour la plupart au 1^{er} semestre.

3 - VEILLE & OBSERVATION

À travers le recensement des acteurs du livre, le suivi des situations individuelles, une observation de terrain, l'exploitation de données recueillies ou d'études nationales et des travaux d'analyse réguliers, l'agence peut produire chiffres-clés, notes stratégiques et autres indicateurs d'aide à la décision publique.

Sur commande, elle est par ailleurs en capacité de mener des études spécifiques.

› En 2020, l'agence souhaite commencer à produire les « chiffres-clés du livre en Bourgogne-Franche-Comté »

(auteurs, édition, librairies, bibliothèques et manifestations littéraires), pour une première publication en 2021.

Issues pour l'essentiel des chiffres collectés par l'agence sur la base de critères et indicateurs nationaux, certaines de ces données pourront demander à être complétées ou affinées à l'aide de brefs sondages envoyés aux professionnels.

[COVID-19 | Projet reporté]

› [COVID-19 | En mars 2020, aux côtés d'autres structures régionales pour le livre réunies au sein de la Fill (cf. ci-après), l'agence a mené une « enquête d'impact de la situation sanitaire sur la filière livre ». Les données recueillies veulent servir à ajuster les réponses à apporter aux acteurs de la filière du livre en région.]

Enquête d'impact COVID-19 sur la filière du livre en Bourgogne-Franche-Comté

Initiée par Mobilis, structure régionale pour le livre des Pays de la Loire, puis versée au sein de la Fill (Fédération interrégionale du livre et de la lecture), une enquête d'impact de la crise sanitaire sur la filière a été lancée par l'Agence Livre & Lecture dès la fin du mois de mars.



Constituée de 19 questions succinctes, cette enquête souhaitait rendre compte d'un premier état des situations individuelles des professionnels du livre en Bourgogne-Franche-Comté face à la crise.

Ce premier diagnostic « à chaud » visait à « outiller »

rapidement les collectivités et institutions publiques territoriales (DRAC et Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté notamment) dans leur réflexion sur l'adaptation de leurs interventions en faveur de la filière livre en région.

Les résultats ont également été partagés avec les structures régionales pour le livre des autres régions.

Initialement adressé aux professionnels de l'ensemble de la filière, le questionnaire s'est rapidement avéré inadapté aux bibliothèques et manifestations littéraires.

Ainsi, l'enquête a-t-elle finalement plus particulièrement porté sur 3 métiers : auteurs, éditeurs et libraires.

Parallèlement toutefois, l'agence a mené une **enquête téléphonique auprès des organisateurs de 14 manifestations littéraires** dont l'annulation avait été identifiée entre mars et début mai. Les incidences en termes de chiffre d'affaires habituellement réalisées par les libraires et les éditeurs ont ainsi pu être versées aux études d'impact sectorielles.

Les **données recueillies auprès de 104 professionnels** répondants ont été traitées et analysées durant le mois de mai. La synthèse de cette enquête a été diffusée en juin.

4 - ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE MANIFESTATIONS OU OPÉRATIONS PORTÉES PAR DES COLLECTIVITÉS

Pour l'ensemble de ces manifestations, l'agence met son ingénierie à la disposition de partenaires publics et, pour l'Échappée littéraire notamment, effectue le portage financier d'une partie de l'opération.

➤ **L'Échappée littéraire**, prix littéraire des lycéens de Bourgogne-Franche-Comté, initié et financé par le Conseil régional : novembre à mai.

L'agence est missionnée par le Conseil régional pour une partie de la mise en œuvre de l'opération. Elle organise notamment la venue et le séjour de l'ensemble des auteurs, les rémunère et participe à la communication relative à l'événement.

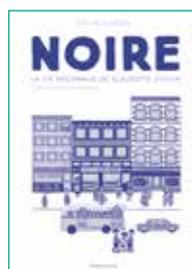
Sélection 2019/2020

- *Celle qui attend*, Camille Zabka - L'Iconoclaste
- *Les photos d'un père*, Philippe Beyvin - Grasset
- [COVID-19 | 2^e tournée annulée]
- *Helstrid*, Christian Léourier - Le Béal
- [COVID-19 | Tournée annulée]
- *Les métèques*, Denis Lachaud - Actes Sud
- *NOIRE, la vie méconnue de Claudette Colvin*, Émilie Plateau - Dargaud
- *Un anglais dans mon arbre*, Olivia Burton & Mahi Grand - Denoël
- *Une femme sauvage*, Tom Tirabosco - Futuropolis
- *A comme Eiffel*, Martin Trystram & Xavier Coste - Casterman

Lauréates 2020 :



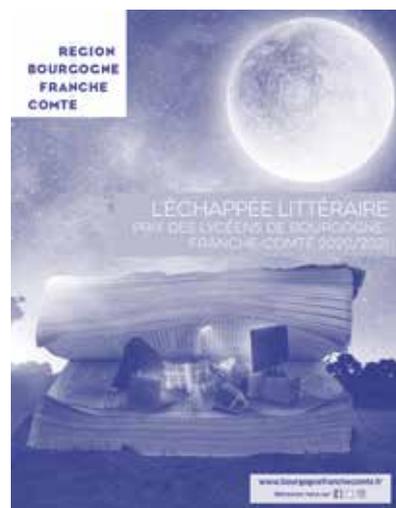
- **Camille Zabka** pour son roman *Celle qui attend* (2019)



- **Émilie Plateau** et sa bande-dessinée *NOIRE, la vie méconnue de Claudette Colvin* (2019)

Sélection 2020/2021

- *Pacifique*, Stéphanie Hochet - Payot & Rivages
- *Cent millions d'années et un jour*, Jean-Baptiste Andréa - L'Iconoclaste
- *La Route des Balkans*, Christine de Mazières - Sabine Wespieser
- *Le Sourire du scorpion*, Patrice Gain - Le mot et le reste
- *Dans le même bateau*, Zelba - Futuropolis
- *Dans les forêts de Sibérie*, Virgile Dureuil - Casterman
- *Les Oiseaux ne se retournent pas*, Nadia Nakhlé - Delcourt
- *Les Zola*, Alice Chemama & Méliane Marcaggi - Dargaud



› **Résidence d’auteurs croisée entre la Bourgogne-Franche-Comté et la Rhénanie-Palatinat** (sélection de l’auteur de Bourgogne-Franche-Comté bénéficiaire): août.

L’agence est missionnée par le Conseil régional (Maison de Bourgogne-Franche-Comté à Mayence) pour la mise en œuvre de ce dispositif: rédaction et diffusion de l’appel à candidature dédié à l’auteur de Bourgogne-Franche-Comté, centralisation des candidatures et sélection du lauréat grâce à l’appui d’un groupe de professionnels constitués en commission.

Auteurs bénéficiaires en 2020 :

Patrick Beurard-Valdoye, accueilli durant le mois d’août à la Maison des artistes d’Edenkoben.

Arno Frank, accueilli durant le mois de septembre à la Maison Jules Roy à Vézelay.

› **Marché des éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté**, organisé par la Ville de Dijon: le 12 septembre

[COVID-19 | Manifestation initialement prévue le 6 juin]

Aux côtés des équipes de la Bibliothèque municipale, l’agence a coordonné la présence des éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté sur ce marché annuel qui se tient traditionnellement au mois de juin, dans le cadre des Rencontres littéraires Clameur(s), annulées cette année.

› **L’événement a réuni 23 exposants: 20 maisons d’édition, 1 éditeur de revue et 2 ateliers de typographie / sérigraphie.**

Pour la plupart, cet événement constituait le premier rendez-vous public depuis le printemps.



› **Stand des éditeurs en région** dans le cadre de « Livres dans la Boucle », manifestation organisée par le Grand Besançon: 3 & 4 octobre

[COVID-19 | Manifestation initialement prévue du 18 au 20 septembre, transformée en 3 week-ends successifs]

En partenariat avec le Grand Besançon, l’agence prépare et coordonne le stand des éditeurs en région durant la manifestation.

› **15 éditeurs exposants**, accompagnés de 41 de leurs auteurs.

Dans ce cadre, l’agence a également proposé **4 rencontres** (autour de la poésie, la littérature de l’imaginaire, l’histoire locale et la littérature contemporaine) mettant en lumière les textes de 8 auteurs participants et leurs éditeurs.

5 - RELAIS DES DISPOSITIFS PUBLICS ET MANIFESTATIONS À RAYONNEMENT NATIONAL

L’agence se fait le relais de l’ensemble des dispositifs publics régionaux ou nationaux: dispositifs d’aide publics, appels à projets, appels à candidatures, etc. auprès des professionnels du livre et auprès du grand public.

L’agence communique en outre sur les manifestations nationales, tout en invitant, voire incitant, les professionnels de la région à s’y inscrire: Nuit de la lecture, Printemps des poètes, Semaine de la langue française, Partir en livre, Journées européennes du patrimoine, etc.

6 - LA FÉDÉRATION INTERRÉGIONALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE - FILL

De statut associatif, la Fédération rassemble au sein d’un réseau national qui œuvre au quotidien pour accompagner les professionnels du livre, de la lecture et de la documentation:

- des structures régionales pour le livre (agences et centres régionaux du livre);
- des collectivités territoriales;
- des institutions nationales et des associations.

À la rencontre des politiques du livre des Régions et de la politique menée par l'État, la Fill est un espace d'observation, de débat, d'analyse, de proposition et d'action et offre des outils pertinents pour l'élaboration de politiques culturelles innovantes.

Pour réaliser ses missions, la Fédération s'organise autour d'un centre de ressources, de commissions thématiques et de projets transversaux, et organise séminaires et journées d'étude.

L'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté est membre de la Fill.

À ce titre, elle participe régulièrement et activement aux groupes de travail thématiques : commissions Économie du livre, Patrimoine & Lecture publique, Vie littéraire, Information & Communication, Développement des publics.

C'est, entre autres mais notamment, grâce à son appartenance à la Fill que l'agence consolide son rôle d'interface entre les institutions et les professionnels.

Projets Fill 2020 auxquels l'agence a contribué :

› Chiffres-clés du livre : l'ensemble des structures régionales pour le livre adhérentes pourraient verser leurs chiffres-clés régionaux à la Fill, en vue d'une synthèse nationale publiée en 2021.

[COVID-19 | Projet reporté]

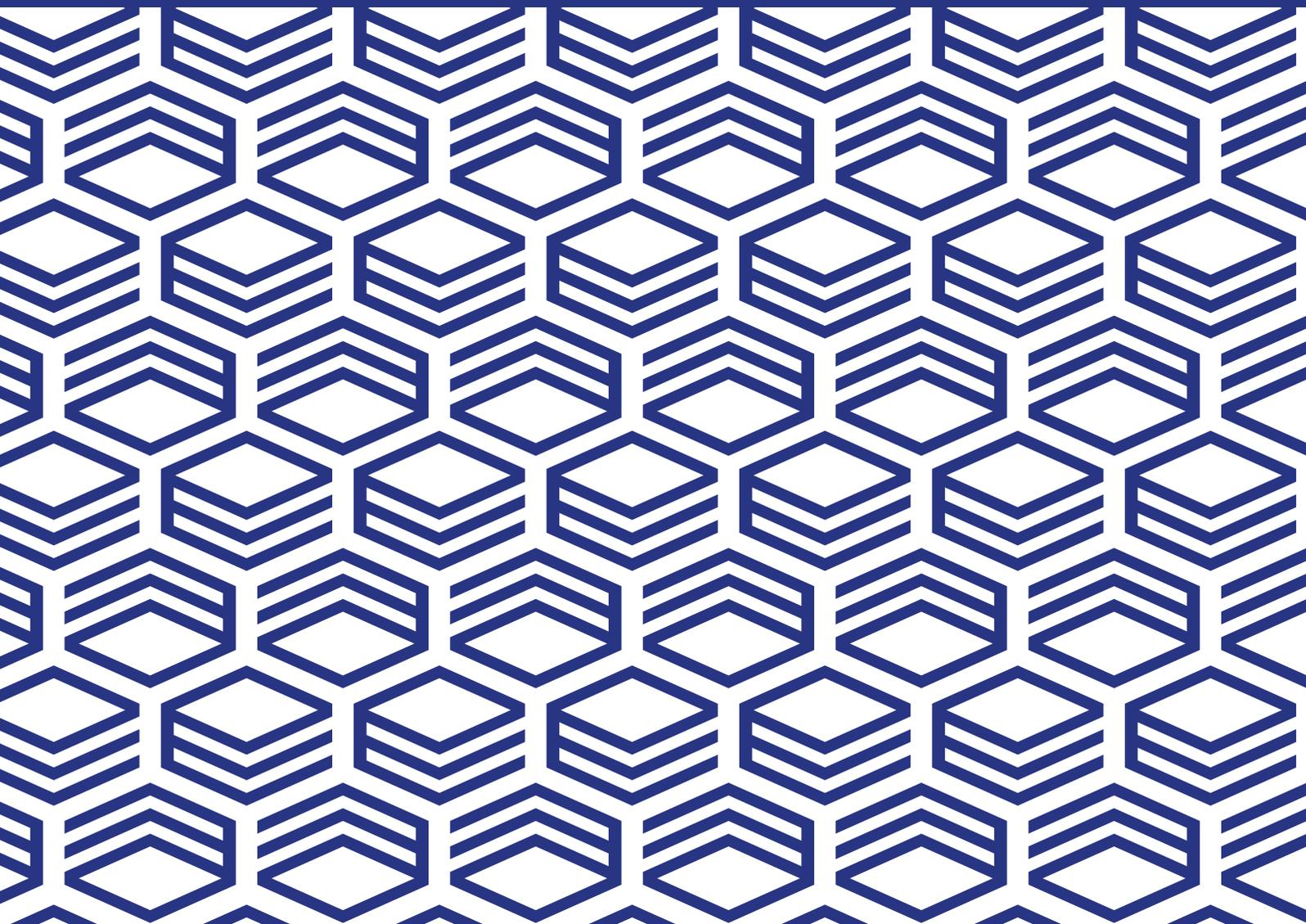
› Formation relative à l'accompagnement des auteurs par les Structures régionales pour le livre : reportée à 2021.

› Publication d'un dossier documentaire commun consacré à l'Éducation artistique et culturelle (EAC) : consultable sur le site de la Fill.

> **[COVID-19 | Mars 2020 : Enquête d'impact de la situation sanitaire sur la filière livre – cf. ci-avant]**

II

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE



1 – ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS

1.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

Pour les entreprises d'édition et de librairie :

› **Accompagnement, conseil, expertise, aide au montage auprès des porteurs de projet en activité ou en devenir : création, développement, transmission d'entreprises d'édition et de librairie :**

- accueil et suivi individuel ;
- information sur le secteur, le contexte régional ou local ;
- orientation sur les dispositifs d'aide, les ressources expertes, les réseaux professionnels, etc.

› **40 sollicitations émanant de maisons d'édition** et de structures éditoriales.

› **30 sollicitations émanant de librairies** et de porteurs de projet.

[COVID-19 | Les services d'information, de conseil et d'accompagnement de l'agence ont par ailleurs été fortement mobilisés par les professionnels à partir du printemps, sans qu'il soit possible de faire état du nombre de sollicitations]

› **Actualités 2020 des entreprises de librairie :**

- **2 créations :** Le Temps d'un livre à Pontarlier (25), Nom de Zeus à Héricourt (70) ;



© Nom de Zeus

- **1 fermeture :** Gibert Joseph à Chalon-sur-Saône (71) ;
- **1 transmission :** Chez Didier à Château-Chinon (58), devenue la librairie Le Goût des mots.

› **Accompagnement spécifique renforcé :** diagnostic, pilotage et financement d'accompagnements individuels sur site par un consultant extérieur pour des entreprises en phase de développement, de transmission ou rencontrant des difficultés – en concertation avec les partenaires publics.

- **2 librairies ont bénéficié d'un diagnostic de leur situation économique et financière** réalisé par Michel Ollendorff : l'une en phase de transmission, l'autre dans le cadre d'un point d'étape au terme de 2 premières années d'activité.

- [COVID-19 | Atelier « Piloter sa trésorerie : estimer les pertes liées à la crise sanitaire et réaliser un plan de trésorerie », les 22 et 29 juin]

Ateliers pratiques de 3 heures en visioconférence, animés par Michel Ollendorff, consultant, à destination des libraires de la région, proposés et pris en charge par l'agence.

Objectifs : évaluer les pertes engendrées par la crise sanitaire ; réaliser un plan de trésorerie 2020-2021 et estimer les besoins ; suivre l'évolution d'un prêt garanti par l'État (PGE) et/ou des emprunts contractés.

Nombre de participants : 4

1.2 BIBLIOTHÈQUES & PATRIMOINE ÉCRIT

Accompagnement technique et méthodologique ; relais des dispositifs d'aides financière et technique, des programmes nationaux et des appels à projets ; mise à disposition d'outils (cahiers des charges, contacts de prestataires ou consultants...) ; prêt de matériel de conservation, de valorisation et de médiation (aspirateurs à filtre absolu, thermo hygromètres, lutrins, malle pédagogique...) ; mise en réseau, etc. :

- Pour la conservation préventive, curative et la restauration des collections patrimoniales
- Pour le signalement et la valorisation des collections, la numérisation de documents, leur médiation et leur diffusion
- Dans le cadre de projets de construction, de réhabilitation de bibliothèques ou d'aménagements de locaux de conservation (déménagement des collections patrimoniales)
- Diagnostic et conseils sur la sécurité des collections
- Dans le cadre d'actions d'animation

› **14 bibliothèques accompagnées** sur des questions liées à l'état sanitaire, le classement, la désaffectation des ouvrages, la restauration, la sûreté et/ou le signalement des collections.

1.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

Sur demande, l'agence déploie sa mission d'information et d'orientation en faveur de différents types de porteurs de projets : auteurs ou futurs auteurs, organisateurs de manifestations ou porteurs de projets, enseignants, collectivités et institutions :

- Orientation éditoriale et juridique des auteurs
- Accompagnement administratif sur la question de la rémunération des auteurs
- Aide au montage de projets et animations liés au livre et à la lecture (identification d'intervenants, partenariats, budget, conventionnement éventuel, mise en réseau, etc.)
- Soutien à la professionnalisation des organisateurs de manifestations littéraires en vue d'une montée en qualité via une « Charte nationale des manifestations littéraires » conçue au sein de la commission Vie littéraire de la - Fédération interrégionale du livre et de la lecture - Fill (cf. ci-avant) en 2019, en lien avec les instances nationales concernées (La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, la Société des gens de lettres - SGDL, le CNL, etc.)

› **21 sollicitations émanant d'organismes de manifestations, enseignants, collectivités ou autres porteurs de projets.**

› **15 sollicitations d'auteurs.**

[COVID-19 | Des sollicitations de porteurs de projet logiquement en baisse, compte tenu des nombreuses annulations et de l'impossibilité d'accueillir du public. L'agence a néanmoins échangé avec de nombreux auteurs et porteurs de projets dans le cadre de son étude d'impact]

2 - FORMATION

2.1 RELAIS D'INFORMATION SUR LES FORMATIONS EXISTANTES

À l'échelle nationale, il existe plusieurs organismes de formation proposant des programmes sectoriels ou interprofessionnels. L'agence veille à se faire le relais de ces propositions.

Le cas échéant et si leur statut le leur permet, elle peut aussi accompagner les professionnels vers d'éventuels dispositifs de financement de ces formations.

2.2 FORMATIONS & JOURNÉES D'ÉTUDE

L'agence met en œuvre un **programme de formations spécifiques par secteur d'activités**, dont certaines font

l'objet d'un partenariat avec des organismes de formation spécialisés ou institutions référentes.

Elle organise par ailleurs des **journées d'information et d'étude interprofessionnelles** sur des sujets intéressants et nourrissant l'ensemble des professionnels du livre, mais aussi potentiellement les étudiants de la filière. Les thématiques développées et étudiées dans ce cadre sont le plus souvent en prise directe avec l'actualité (juridique, économique, technique, éditoriale professionnelle, etc.) et l'évolution des métiers. L'intérêt de cette offre est en outre l'ouverture sur l'interprofession, qui permet aux professionnels du livre de croiser leur expérience et leur savoir-faire.

En 2020, **14 formations ou journées d'étude ont été programmées. 7 ont pu être maintenues, au bénéfice de 142 professionnels.**

À ces formations, il convient d'ajouter celles qui furent organisées dans le cadre des Petites Fugues (cf. ci-après) : **au nombre de 5, elles ont rassemblé 46 participants.**

› **Soit, en tout pour 2020 : 19 formations ou journées d'étude, au bénéfice de 188 professionnels.**

AUTEURS ET DIFFUSEURS

→ « **Droits d'auteur, rémunération, déclarations sociale et fiscale : on vous dit tout!** », le 6 octobre à Besançon, en partenariat avec la Société des gens de lettres (SGDL). Formation dispensée par François Nacfer, responsable de la formation, et Ambre Morvan, juriste.

Public visé : auteurs et diffuseurs (éditeurs, libraires, organisateurs de manifestations littéraires, bibliothécaires, enseignants, et tout porteur de projet amené à rémunérer des auteurs).

[COVID-19 | Initialement prévue le 16 avril]

Nombre de participants : 26, dont 16 auteurs.



ÉDITION

→ « **Choisir ses couvertures, mode d'emploi** », les 30 juin, 3, 7 et 9 juillet, soit 4 demi-journées en visioconférence, animées par Françoise Geoffroy-Bernard, consultante cabinet Axiales.

[COVID-19 | Initialement prévue les 23 et 24 juin à Dijon]

Nombre de participants : 5

LIBRAIRIE

→ « **Piloter son activité** », les 5 et 6 mars à Dijon, organisée en partenariat avec l'Institut national de formation de la librairie (INFL) et animée par Bertrand Picard, consultant.

Nombre de participants : 7

→ « **Dynamiser son rayon Sciences humaines et sociales** », les 19 et 20 octobre à Besançon, organisée en partenariat avec l'Institut national de formation de la librairie (INFL), animée par Vincent Chanson.

[COVID-19 | Initialement prévue les 18 et 19 mai, puis annulée faute de participants]

LECTURE PUBLIQUE

→ « **Quel accès au livre et à la lecture pour les personnes en situation de handicap ?** »,

les 6 et 7 février à Dijon, organisée en partenariat avec les éditions Les Doigts Qui Rêvent.

Public visé : bibliothécaires, enseignants, travailleurs sociaux, professionnels du handicap et tout médiateur en contact avec un public en situation de handicap.

Nombre de participants : 41



→ « **La médiation des livres tactiles** »,

le 16 mai à Chalon-sur-Saône, dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse, animée par Solène Négrerie, responsable de création et de design tactile aux éditions Les Doigts Qui Rêvent.

Public visé : bibliothécaires, enseignants, travailleurs sociaux, professionnels du handicap et tout médiateur en contact avec un public en situation de handicap.

[COVID-19 | Annulée en raison de l'annulation du salon]

→ « **Transfert de la compétence culture aux intercommunalités et mise en œuvre opérationnelle pour les bibliothèques** », le 8 ou 9 octobre 2020, organisée en partenariat avec le CNFPT et la DRAC Bourgogne-Franche-Comté.

Public visé : bibliothécaires, directeurs-rices ou agents de services culturels au sein d'une collectivité, élus...

[COVID-19 | Reportée à 2021]

PATRIMOINE ÉCRIT

→ **Atelier « Provenances »** consacré à l'identification et la provenance des manuscrits arabes conservés en région, le 30 janvier à Besançon, animé par Marie-Claire Waille, conservatrice à la bibliothèque municipale classée de Besançon, et Muriel Roiland de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT).

Public visé : bibliothécaires, archivistes, et toute personne en charge de collections patrimoniales et archivistiques.

Nombre de participants : 12



→ « **Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le patrimoine écrit, sans jamais oser le demander !**

Initiation à la gestion d'un fonds patrimonial », le 13 mars à Dijon, animée par Marie-Claude Pasquet, bibliothécaire indépendante.

Public visé : bibliothécaires, archivistes, professionnels du livre, et toute personne en charge d'un fonds ancien.

Nombre de participants : 16

[COVID-19 | 5 annulations de dernière minute en raison de la situation sanitaire (21 inscrits initialement)]

→ « **Présentation du Catalogue Collectif de France (CCFr)** », le 26 mars à Dijon, animée par Véronique Falconnet, cheffe de service du CCFr à la Bibliothèque nationale de France.

Public visé : bibliothécaires et archivistes.

[COVID-19 | Reportée en 2021]

→ « **Le classement des manuscrits et des archives en bibliothèque** », le 9 avril à Mâcon, animée par Marie-Claire Waïlle, conservatrice à la bibliothèque municipale classée de Besançon.

Public visé : archivistes, bibliothécaires, membres de sociétés savantes, et toute personne en charge d'un fonds ancien.

[COVID-19 | Reportée en 2021]

→ « **Comment et pourquoi conserver : quelle durabilité pour le patrimoine écrit ?** », le 2 octobre à Dijon, organisée en partenariat avec le Service du livre et de la lecture (ministère de la Culture), la BnF, et avec l'appui de la Fill. Dans le cadre de la manifestation Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté.

Public visé : bibliothécaires, archivistes, médiateurs du livre ou du patrimoine, et toute personne en charge des collections patrimoniales et archivistiques accessibles au public.

Nombre de participants : 35

[COVID-19 | Cette journée a rassemblé la jauge maximale de participants autorisée. Pour pallier le déficit de public et partager largement cette journée, l'agence a missionné une équipe de vidéastes afin de réaliser des captations vidéo de l'ensemble des interventions de la journée, diffusées sur le site de l'agence]



→ **Atelier « Provenances bourguignonnes »**, le 3 décembre à Dijon, animé par Mathilde Siméant, et Sébastien Langlois, bibliothécaires à la bibliothèque municipale classée de Dijon.

Public visé : bibliothécaires, archivistes, et toute personne en charge de collections patrimoniales et archivistiques.

[COVID-19 | Reportée en 2021]

→ « **Illectronisme et inclusion numérique en bibliothèque** », le 4 décembre 2020 à Besançon, organisée en partenariat avec l'ABF Franche-Comté.

Public visé : bibliothécaires, travailleurs sociaux, tout médiateur en contact avec un public en situation d'illectronisme.

[COVID-19 | Reportée à 2021]

À noter que les temps de formation dédiés aux partenaires du festival littéraire itinérant Les Petites Fugues (cf. ci-après) s'ajoutent à ce programme de formation spécifique.

2.3 CATALOGUE RÉGIONAL DE FORMATIONS DÉDIÉ À LA LECTURE PUBLIQUE ET AU PATRIMOINE ÉCRIT

En accord avec la DRAC et le Centre national de la fonction publique territoriale – CNFPT, l'agence coordonne et anime un comité de pilotage regroupant les principaux acteurs de la formation en Bourgogne-Franche-Comté : CNFPT, Bibliest, médiathèques départementales et branche régionale de l'Association des bibliothécaires de France – ABF. Ce comité est un lieu d'échanges sur les pratiques de formation et de réflexion commune sur la définition des besoins à l'échelle régionale, permettant l'émergence d'une offre de formation cohérente en matière de lecture publique et de patrimoine écrit.

Une part des travaux du comité de pilotage a abouti à la **mise en ligne d'un catalogue régional de formations commun sur le site web de l'agence, en janvier 2021**. Il recense l'ensemble des formations proposées par les membres du comité et offre la possibilité d'effectuer des recherches par thématique, département ou organisme de formation.

Les réflexions concernant l'harmonisation des formations de base des bibliothèques départementales et l'élaboration d'une base de données de formateurs, correspondant à 2 des 4 axes de travail définis par le comité de pilotage, se poursuivront en 2021.

3 - DISPOSITIFS, OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

3.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

3.1.1 Édition

› Aide à la mobilité et à la diffusion pour les éditeurs

L'Agence Livre & Lecture accompagne de manière collective les éditeurs de la région sur des salons hors région. Elle organise, coordonne et finance la présence des éditeurs sur ces salons et se déplace avec eux sur tout ou partie de leur durée.

[COVID-19 | En 2020, l'agence avait reconduit son accompagnement sur 6 salons, tous annulés]

- Salon L'Autre Livre de printemps à Paris, du 3 au 5 avril
- Forum du livre à Saint-Louis, du 15 au 17 mai
- Marché de la Poésie à Paris, du 10 au 14 juin
- Salon de la revue à Paris, du 9 au 11 octobre
- Salon L'Autre livre à Paris, du 13 au 15 novembre
- Festival du livre de Colmar, 28 et 29 novembre

› Soutien aux actions de promotion d'un catalogue

L'agence souhaitait poursuivre sa réflexion sur l'opportunité de mettre en œuvre à partir de 2020 un dispositif de soutien aux tournées d'éditeurs dans les librairies, bibliothèques ou tout autre lieu d'accueil envisagé de la région ou d'une région voisine.

[COVID-19 | Réflexion ajournée]

› Catalogue des nouveautés

Le catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté est pensé comme un outil d'information et de promotion à destination des professionnels du livre, de la culture, de l'éducation, mais aussi du grand public et de la presse.

→ Catalogue 2019-2020

Lancé en 2019, ce premier catalogue réalisé par l'agence devait initialement paraître au début du printemps 2020. Il a pu être diffusé dans sa version numérique au mois de mai et dans sa version imprimée au mois de juin, à l'échelle régionale et nationale.

Il présente une sélection de 180 ouvrages récemment parus par près de 50 maisons d'édition, témoignant de la richesse et de la diversité éditoriales de ces structures.

→ Catalogue 2020-2021



L'agence a lancé au second semestre la confection du catalogue 2020-2021 en s'appuyant sur la contribution active des éditeurs.

Ce deuxième numéro, qui présente une sélection de 150 titres pour 41 maisons d'édition, a été diffusé en mars 2021.

3.1.2 Librairie: « Mon libraire, mon univers »

À travers « Mon libraire, mon univers », l'agence souhaite rendre visible la vitalité du réseau des quelque 90 librairies et librairies-papeteries-presse indépendantes en Bourgogne-Franche-Comté, traduire la singularité de ces commerces, promouvoir, encourager et valoriser le développement d'animations de qualité sur le territoire régional.

« Mon libraire, mon univers » est un dispositif partenarial de soutien au programme d'animation tout au long de l'année, porté par l'agence, à destination des librairies, entré en vigueur en juin 2019.

C'est aussi une bannière régionale fédératrice et une identité graphique déclinée en supports de communication.

→ « Mon libraire, mon univers » : programme d'animation en librairie

Objectifs : ce dispositif partenarial vise à soutenir tout au long de l'année des propositions d'animations de qualité sur le territoire régional, conçues sous la forme d'un programme : rencontres d'auteurs, rencontres autour d'une thématique, d'un catalogue d'éditeur, lectures musicales, théâtrales, ateliers (d'écriture, d'illustration), conférences, débats, etc.



→ **7 librairies** ont signé des partenariats avec l'agence pour bénéficier d'un soutien dans le cadre d'un programme d'animation.

18 événements ont pu se tenir en librairie.

[COVID-19 | 10 animations ont dû être annulées]

Pour exemples, l'agence a ainsi pu apporter un partenariat financier pour les événements suivants :

- La Boîte de Pandore à Lons-le-Saunier : rencontre et atelier avec Cédric Philippe
- Les Sandales d'Empédocle à Besançon : rencontre avec Atiq Rahimi
- Les 3 Souhails à Morteau : rencontre discussion avec Sébastien Spitzer, rencontre lecture avec Caroline Laurent
- À Fleur de Mots à Montbard : « Semaine Jean Vautrin » avec différents intervenants, dont Gérard Mordillat et Marie-Christine Barrault
- Zadig à Saint-Claude : rencontre avec Lise Vurpillot dans le cadre des 48 h BD, rencontre avec Mathilde Poncet
- Chapitre 3 à Vesoul : rencontre et atelier d'écriture avec Christelle Ravey
- Librairie Polinoise à Poligny : rencontre avec Pierrick Bailly pour son dernier roman paru chez POL, rencontre avec Carole Martinez pour son dernier roman paru chez Gallimard

→ « **Mon libraire, mon univers** » : outils de communication dédiés

En mars 2020, juste avant le premier confinement, les supports de communication créés (affiches, vitrophanie, sacs en tissu) ont été diffusés à l'ensemble des librairies indépendantes de la région.

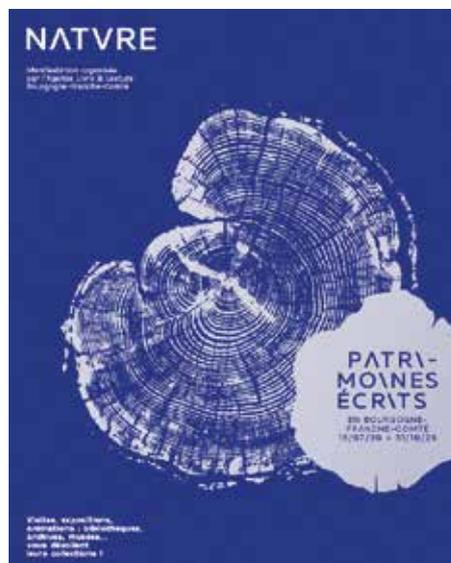


3.2 PATRIMOINE ÉCRITS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'agence fédère et soutient les établissements documentaires de Bourgogne-Franche-Comté détenteurs de collections patrimoniales en contribuant au renforcement de l'accès à tous à ce patrimoine, dans le cadre notamment de l'opération **Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté (4 mois environ, de juin à octobre), qu'elle a initiée, et coordonne.**

En 2020, 44 établissements des 8 départements se sont inscrits à l'opération qui s'est déroulée du 18 juillet au 31 octobre sur la thématique : « Nature ».

[COVID-19 | 56 établissements initialement inscrits + quelques animations et expositions reportées à 2021].



Ont été proposés **30 expositions et près de 110 rendez-vous** (visites de fonds, visites d'expositions, ateliers, présentations de documents spécifiques...).

Seulement 32 % des établissements ont répondu au questionnaire-bilan, qui totalisent un peu plus de **9 000 visiteurs (contre 23 000 en 2019)**.

68 % estiment cette opération incitative ; 88 % ont proposé des animations en lien avec la thématique « Nature ».

L'agence a conçu, en lien avec le collectif MBC, et mis en œuvre sur le territoire régional **une large campagne de communication** autour de cette opération, valorisant ainsi les établissements partenaires.

› Supports imprimés et diffusion



Un programme détaillé (14 400 exemplaires), deux formats d'affiches (1 980 exemplaires) et une déclinaison de 4 cartes postales (8 200 exemplaires) ont été diffusés auprès de l'ensemble des établissements participants, auprès d'un réseau de structures régionales (librairies, bibliothèques, CDI, offices de tourisme, lieux culturels...) et nationales (agences régionales du livre), ainsi qu'à la presse.

Ces outils ont été enrichis cette année d'une « boîte à outils » numérique, sur la page dédiée du site web de l'agence, proposant, notamment, le communiqué et le dossier de presse en téléchargement.

› Campagne web

- En 2020, création d'une page dédiée à la manifestation sur le site de l'agence : <https://www.livre-bourgognefranche-comte.fr/patrimoine-ecrits-en-bourgogne-franche-comte> permettant la diffusion du programme numérique et des éléments de communication (affiches, logos, dossier de presse,...) et proposant, pour la première année, un quizz ludique autour du patrimoine écrit et une affichette partenaire personnalisable. Cette page dédiée comptabilise **500 visites de juillet à octobre 2020**.

- **Facebook : 7 600 personnes touchées** par les publications en lien avec la manifestation sur la page Facebook de l'agence : <https://www.facebook.com/LivreLectureBFC/>

- **Instagram : 4 500 personnes touchées** par les publications en lien avec la manifestation sur le compte Instagram de l'agence : https://www.instagram.com/livrelecture_bfc/

- **Twitter : 12 400 personnes touchées** par les publications en lien avec la manifestation sur le compte Twitter de l'agence : https://twitter.com/ALL_BFC

- **1 lettre d'information spéciale** envoyée pour annoncer la programmation et **5 lettres d'information** envoyées durant le temps de la manifestation avec relais des animations dans la partie « Agenda ».

› Campagne d'affichage

Une campagne d'affichage s'est déroulée sur les réseaux Decaux des villes d'Auxerre, de Belfort, Besançon, Dijon, Lons-le-Saunier, Nevers et Vesoul, **soit 150 affiches**, durant toute la période de la manifestation.

› Partenariats et relais presse

- une campagne de **spots radio a été organisée sur France Bleu**, avec la diffusion de 60 messages sur les stations d'Auxerre, de Belfort Montbéliard, de Besançon et de France Bleu Bourgogne, durant la semaine précédant les Journées européennes du patrimoine ;
- le **partenariat avec le magazine Diversions** a été renouvelé cette année, incluant une manchette de couverture sur l'édition estivale, la parution d'articles dans le magazine et la réalisation de reportages vidéo sur des expositions proposées dans le cadre de cet événement ;
- la manifestation a fait l'objet d'une double page d'ouverture dans *L'Est Républicain*, et d'**émissions** sur les radios locales (Radio Morvan, RCF).

3.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

3.3.1 Répertoire enrichi des auteurs implantés dans la région

Fin 2021, l'agence souhaite publier un nouvel outil à l'attention de tout porteur de projets souhaitant faire intervenir un auteur « de proximité » : **le répertoire enrichi des écrivains, illustrateurs et traducteurs de la région**. Celui-ci sera assorti d'une boîte à outils en ligne. Chantier lancé en 2020.

3.3.2 Des soutiens partenariaux ponctuels pour la vie littéraire

À la faveur de commémorations, hommages ou événements spéciaux initiés par un ou des acteurs de la vie littéraire en région, l'agence pourra proposer son partenariat selon des modalités qui seront définies au cas par cas.

En 2020, l'agence soutiendra exceptionnellement un projet de lecture poétique musicale autour d'un tableau de Gustave Courbet, en lien avec le poète François Migeot et les éditions de L'Atelier du Grand Tétrás, qui se tiendra en juin à la Ferme Courbet de Flagey.

[COVID-19 | Reportée au 21 mars 2021]

III

COOPÉRATION PROFESSIONNELLE & INTERPROFESSIONNELLE



1 - CONCERTATION PROFESSIONNELLE & INTERPROFESSIONNELLE

Les objectifs et intérêts de ces rencontres sont multiples :

- Favoriser la connaissance mutuelle des acteurs, l'échange de bonnes pratiques, voire la naissance de projets communs ;
- Présenter et tester auprès des professionnels les orientations prises par la structure ;
- Demeurer, pour l'agence, au plus proche du « terrain » en permettant l'émergence d'attentes et de propositions sur les actions menées ou à mener.

En 2020, l'agence souhaitait organiser 1 à 2 réunions de concertation, notamment avec les organisateurs de manifestations littéraires.

[COVID-19 | Annulé]

2 - COOPÉRATION DOCUMENTAIRE

2.1 PLAN DE SIGNALEMENT DES COLLECTIONS PATRIMONIALES DANS LE CATALOGUE COLLECTIF DE FRANCE (CCFr)

Le ministère de la Culture (Service du Livre et de la Lecture), en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, souhaite **achever le signalement des collections patrimoniales françaises (imprimés et manuscrits) dans le CCFr en soutenant les bibliothèques territoriales dans cette démarche jusqu'en 2025**. Dans cette perspective, l'agence s'inscrit dans cet ambitieux projet et pilote en région la mise en œuvre de ce plan de signalement aux côtés du ministère de la Culture, de la DRAC et de la BnF.

En accord avec la DRAC, l'agence a déterminé 2 priorités de signalement dans le CCFr :

- Le signalement des manuscrits et de fonds d'archives de bibliothèque ;
- Le signalement des imprimés antérieurs à 1811.

Les premières opérations de signalement, fondées sur l'étude du diagnostic réalisé en 2019 auprès d'une trentaine de bibliothèques (hors bibliothèques classées) du « reste à signaler », ont été lancées par l'agence dès 2020, hors appel à projets du ministère de la Culture.

Pour cette première année, la priorité a été donnée au signalement des manuscrits, aux établissements dotés à la fois d'instruments de recherche de qualité et de personnel volontaire et disponible, et aux opérations qui pourront être menées à leur terme.

[COVID-19]

Cette première phase, adaptée aux contraintes du confinement, a permis de signaler dans le Catalogue général des manuscrits (CGM) les manuscrits de 9 bibliothèques municipales : **Arbois, Auxerre, Auxonne, Beaune, Lons-le-Saunier, Mâcon, Poligny, Saint-Claude et Semur-en-Auxois**. Intégralement effectuée en télétravail grâce au recrutement par l'agence d'une catalogueuse EAD, la mission a été rendue possible par la réalisation en amont d'inventaires, indispensables au travail de signalement, et grâce à la disponibilité des différents établissements.

Ainsi, **1 294** composants ont été créés, soit au total **691 cotes** intégrées dans le CGM via l'outil TAPIR.

Le détail chiffré par bibliothèque :

Arbois	28 composants	9 cotes
Auxerre	789 composants	327 cotes
Auxonne	55 composants	23 cotes
Beaune	63 composants	45 cotes
Lons-le-Saunier	75 composants	74 cotes
Mâcon	163 composants	149 cotes
Poligny	8 composants	7 cotes
Saint-Claude	47 composants	34 cotes
Semur-en-Auxois	66 composants	23 cotes

2.2 LE PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (BNF)

› Nouvelle convention régionale quinquennale 2020-2024 aux côtés de la DRAC

Les orientations définies pour le prochain quinquennal :

- Le signalement des fonds patrimoniaux, anciens, locaux et spécialisés de Bourgogne-Franche-Comté selon les termes définis ci-avant en 2.1
- La numérisation des collections patrimoniales conservées en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de projets de numérisation éligibles à des programmes BnF
- La mise en valeur de ressources d'intérêt local et régional liées à des actions de signalement (CCFr) ou de numérisation (Gallica) pouvant offrir des perspectives de valorisation, de médiation (formations, journées d'étude...) et de projets d'éducation artistique et culturelle portés ou accompagnés par l'agence.

› Numérisation de la presse locale ancienne

Coordination du prochain marché de numérisation de la presse locale ancienne de la BnF avec l'expertise des collections du *Bien public* (1848-1945) conservé à la bibliothèque municipale de Dijon et aux Archives départementales de Côte-d'Or, pour une intégration sur les chaînes de numérisation en avril 2021.



2.3 LA BIBLIOTHÈQUE BOURGUIGNONNE

La Bibliothèque bourguignonne est un catalogue collectif en ligne regroupant 42 établissements documentaires de Bourgogne, signalant plus de 120 000 références bibliographiques et donnant accès à plus de 10 000 documents numérisés sur Gallica et la bibliothèque municipale de Dijon.

Dans la logique du plan de signalement des collections patrimoniales de Bourgogne-Franche-Comté (cf. ci avant 2.1), l'agence étudie la possibilité de signaler l'ensemble des notices dans le Catalogue Collectif de France aux côtés de la bibliothèque municipale de Dijon, coproductrice de la Bibliothèque bourguignonne, et de la Bibliothèque nationale de France.

2.4 LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE BOURGOGNE (BNSSB)

Créé en 2013, ce portail numérique est destiné à valoriser les publications de sociétés savantes de Bourgogne numérisées dans le cadre d'un partenariat avec la Bibliothèque nationale de France.

L'agence poursuit la mise à jour des fiches des sociétés savantes en y intégrant, le cas échéant, les liens ARK menant vers le texte intégral (Gallica.fr) des publications nouvellement numérisées par la BnF.

2.5 LES PLANS DE CONSERVATION PARTAGÉE

Dans le cadre de sa mission de coopération, l'Agence Livre & Lecture coordonne 2 plans de conservation partagée (PCP) : un PCP pour la jeunesse et un PCP pour les périodiques. Chacun de ces plans s'organisant aujourd'hui encore sur les anciens modèles, une réflexion est nécessaire sur la faisabilité d'une harmonisation à l'échelle de la nouvelle région.

Enjeux et objectifs pour les bibliothèques impliquées :

- Enjeu patrimonial : conserver moins chacun pour conserver plus ensemble
- Enjeu pratique et matière : libérer de l'espace
- Enjeu économique : maîtriser les coûts et rationaliser les choix de conservation
- Enjeu de services : améliorer le signalement et l'accès aux documents pour les usagers

2.5.1 Les collections pour la jeunesse

Les plans des deux anciennes régions totalisent plusieurs milliers de livres pour la jeunesse conservés et 47 établissements participants.

Une réflexion sur l'harmonisation des plans a été lancée par l'agence en 2018, pour une mise en œuvre au plus tôt en 2022.

[COVID-19 | Annulation de la tournée 2020 d'échange des collections]

2.5.2 Les périodiques

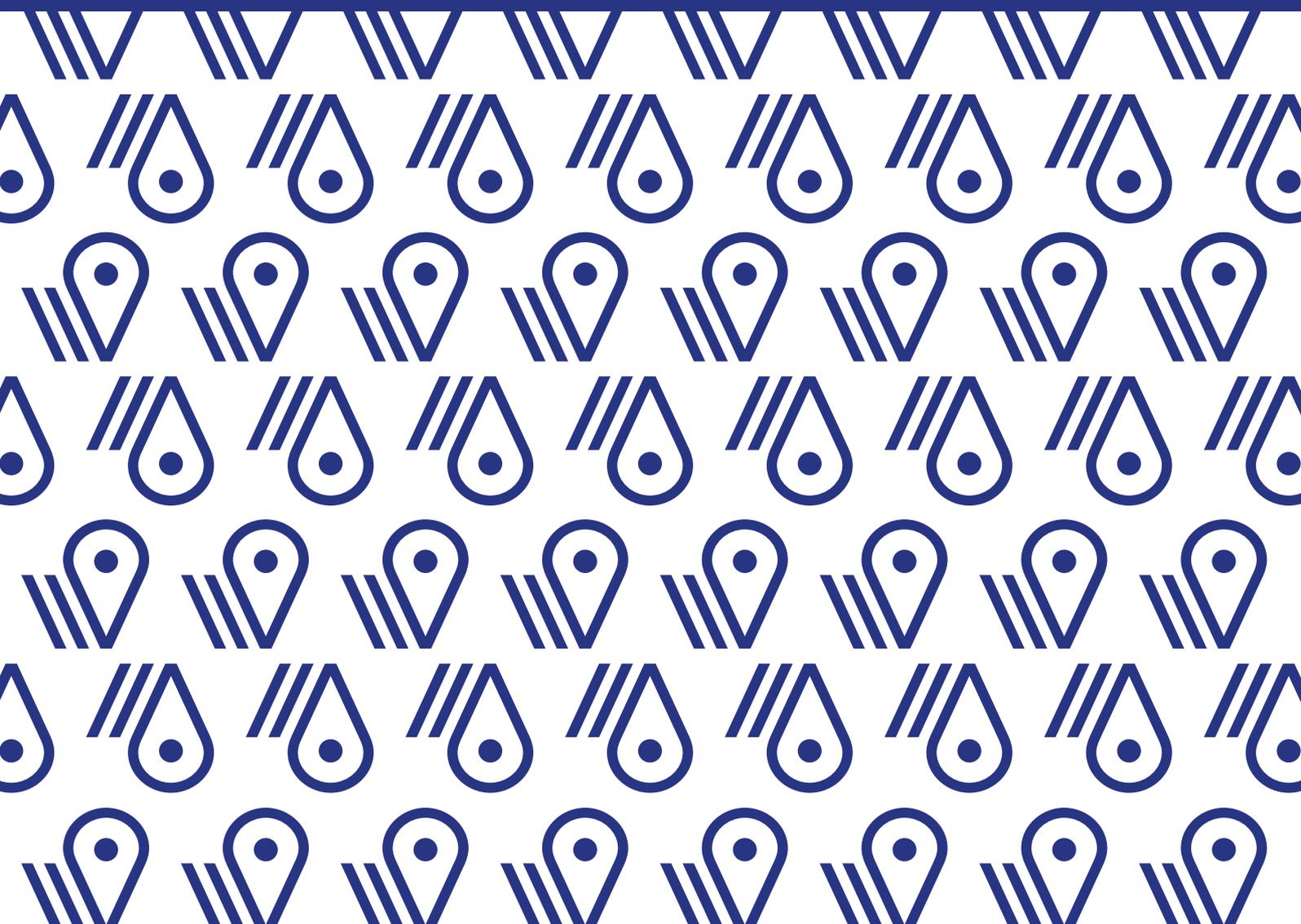
Les plans des deux anciennes régions totalisent près de 1 600 titres de périodiques conservés par 60 établissements documentaires.

Une réflexion sur l'harmonisation des plans a été lancée par l'agence en 2018, pour une mise en œuvre au plus tôt en 2022. Le comité de pilotage « harmonisation », constitué de représentants de quelques bibliothèques et services d'archives impliqués dans le Plan ainsi que les deux centres régionaux du SUDOC-PS, aura notamment pour objectifs de déterminer :

- une nouvelle politique documentaire pour le PCPP de Bourgogne-Franche-Comté,
- les modalités de participation,
- le cadre conventionnel.

IV

DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DIVERSIFICATION DES PUBLICS

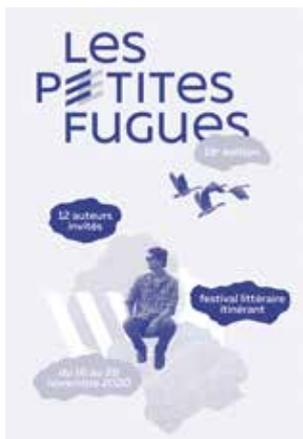


1 - LES PETITES FUGUES :

16 AU 28 NOVEMBRE

[COVID-19 | Bouleversement du calendrier relatif à l'organisation du festival, format réadapté, tant pour le festival lui-même que pour l'ensemble des actions qui le précèdent, notamment les formations préparatoires]

Élaboré dans le contexte d'un printemps marqué par la crise sanitaire de la Covid-19, le festival s'est réinventé en 2020, autour d'une programmation resserrée, soit 75 rencontres.



Les Petites Fugues devaient ainsi se décliner sous un format quelque peu allégé, la programmation proposant durant deux semaines :

- 38 rencontres scolaires,
- 25 rencontres publiques,
- 7 petites formes et entretiens croisés,
- 5 rencontres réservées à un public spécifique (maison d'arrêt, centres hospitaliers).

Initiée en 2019, la programmation des Petites Fugues en Morvan, incluse dans les chiffres ci-dessus, devait se renforcer en 2020 : 17 rendez-vous littéraires étaient prévus, dont 3 petites formes.

Les auteurs 2020 : 12 auteurs invités, dont 2 auteurs de la région :

Sophie Cherer, Frédérique Cosnier, Grégoire Courtois, Amandine Dhée, Claudine Galea, Cédric Gras, Jérôme Leroy, Marcus Malte, Jean-Baptiste Maudet, Brahim Metiba, Lucie Taïeb et Élisabeth Shua Dusapin.

› Les partenaires

→ Un réseau de 72 partenaires mobilisés

Des priorités ont été établies dans le choix des publics visés : scolaires, éloignés ou empêchés.

L'agence s'est appuyée sur l'expertise des médiathèques départementales pour établir une sélection au sein de leur réseau, et sur l'Éducation nationale pour établir une liste d'établissements scolaires : 38 établissements scolaires et 34 autres partenaires, dont 5 accueillant des publics spécifiques : détenus en maison d'arrêt, lieux d'accueil et de solidarité, bibliothèques de CHU, etc. ont ainsi été mobilisés.

→ 27 librairies partenaires pour assurer la vente des livres ou accueillir un ou des auteurs dans le cadre d'une petite forme et d'une rencontre.

› Préparation & Formations

→ Dossiers pédagogiques et culturels : de nouveaux outils pour 2020

Les journées de présentation des auteurs invités, habituellement programmées début juin, ayant été annulées en raison des restrictions liées aux rassemblements publics, l'agence a confié à Cathy Jurado, enseignante et autrice, et Marion Perrier, enseignante, la création de dossiers biobibliographiques, pédagogiques et culturels sur les œuvres des auteurs.

Constitués en partenariat avec l'Éducation nationale, ces dossiers ont été mis à la disposition de l'ensemble des partenaires début octobre. Leur caractère pérenne et partageable constitue pour l'agence et pour l'ensemble des acteurs culturels une précieuse ressource.

→ 6 journées de formation dédiées auxquelles ont participé 46 personnes.

› « Préparer et animer une rencontre littéraire » : 10 et 11 septembre à Château-Chinon, organisée en partenariat avec la Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, animée par Maya Michalon, animatrice littéraire.

Nombre de participants : 16



› 3 stages de lecture à voix haute : 17, 22 et 24 septembre, respectivement à Salins-les-Bains, Nods et Delle, animés par Catherine Cretin, comédienne et metteuse en scène.

Nombre de participants : 19



› « Préparer et animer une rencontre littéraire » :

8 octobre à Besançon, animée par Marion Clamens et Géraldine Faivre, ALL BFC.

Nombre de participants : 11

En outre, **3 journées de formation** ont été initiées et organisées par l'Éducation nationale, portant sur les 2 dispositifs régionaux « lecture-écriture » : Les Petites Fugues et L'Échappée littéraire.

→ Les bénévoles

Le 29 septembre s'est tenue une réunion d'information avec les bénévoles du festival.

17 s'étaient portés volontaires pour accompagner des auteurs.

› Les petites formes

7 petites formes et rencontres rassemblant deux auteurs ont été construites en lien étroit avec autant de lieux partenaires.

L'agence avait confié à la compagnie Day for night, dirigée par Anne Monfort, la mise en scène, en voix et en lecture de 2 d'entre-elles.

› La communication

Une importante campagne de communication a été mise en place pour la promotion du festival, évaluée et adaptée selon les évolutions du contexte sanitaire.

→ **Un ensemble de supports physiques, conçus par le collectif MBC, largement diffusés.**

- **9 000 cartons « teaser », 7 500 programmes et 1050 affiches**, diffusés auprès de l'ensemble des partenaires accueillant des rencontres, ainsi que d'un large réseau d'acteurs locaux et nationaux : manifestations et lieux culturels, offices de tourisme, partenaires institutionnels, maisons d'édition, personnes ressources, etc.

- **Une campagne d'affichage** sur le réseau de transports urbains et périurbains du Grand Besançon (350 affiches du 21 au 27 octobre), ainsi que sur le réseau Decaux de la ville de Vesoul (5 affiches durant la semaine du 19 octobre). L'affichage prévu à Besançon sur le réseau Decaux (du 11 au 25 novembre), et sur le pont de Bregille (accrochage d'un calicot) ont été annulés suite à l'annonce du confinement.

→ La presse

- 100 dossiers de presse diffusés aux différents médias locaux et nationaux.
- Des articles dans la presse (*L'Est républicain*, *Journal du Centre*), et une émission de radio (RCF).
- Un article consacré au festival est paru également dans la revue annuelle *Tire-Lignes*, éditée par Occitanie Livre

& Lecture, dans le cadre d'un numéro autour du thème « faire vivre le livre autrement ».

→ Sur le web

- **Le site Internet dédié** : www.lespetitesfugues.fr

Il s'adresse à la fois aux nombreux partenaires qui font les Petites Fugues (inscription aux formations, outils de communication en téléchargement, etc.) et au grand public (actus, retour en images...).

» Une augmentation constante de la fréquentation du site : **190 000 visites en 2020, contre 163 688 en 2019 et 106 358 en 2018.**

» **En 2020, une nouvelle rubrique** y a été ajoutée, intitulée « Accueillir un auteur » et rassemblant tous les outils et informations utiles à l'accueil d'un auteur pendant le festival.

- **La bande-annonce du festival : nouveauté 2020**

Un bref film d'animation, en ligne sur le site dédié, dévoilant les auteurs invités et les dates du festival.

- **3 lettres d'information électroniques dédiées** et nombreuses unes des lettres d'information générales de l'agence.

- Une stratégie d'animation sur les **réseaux sociaux**

» **Facebook : 15 440 personnes touchées** par les publications en lien avec le festival (présentation des auteurs invités, photos des formations, teaser, citations, retours sur les rencontres, capsules sonores) sur la page Facebook de l'agence :

<https://www.facebook.com/LivreLectureBFC/>

» **Twitter : 23 380 personnes touchées** par les publications en lien avec le festival (présentation des auteurs invités, photos des formations, teaser, citations, retours sur les rencontres, capsules sonores) sur le compte Twitter de l'agence :

https://twitter.com/ALL_BFC

Autant de supports d'information permettant d'accompagner l'adaptation constante du format du festival au contexte sanitaire.

› La programmation effective

La mise en place d'un nouveau confinement à partir du 30 octobre a conduit l'agence à :

- **annuler l'ensemble des rencontres publiques et des petites formes,**

- **réaménager les rencontres scolaires en les proposant au format visioconférence,**

- **imaginer de nouveaux outils et supports pour faire vivre les œuvres des auteurs invités.**

Les Petites Fugues 2020, ce furent ainsi :

- **22 rencontres scolaires à distance** (sur 38 initialement prévues)
- **Des extraits enregistrés de ces rencontres**, à écouter sur le site du festival
- **12 capsules audio** : des extraits des textes des auteurs invités lus par des comédiens, en ligne sur le site du festival

© Katell Daunis



- **Une trace des nombreuses productions des élèves participants**, rassemblées au sein d'un document unique et visible en ligne
- **Des lettres d'information, un communiqué de presse et une large diffusion en temps réel sur les réseaux sociaux, de l'ensemble de ces événements et productions.**

Nota : Le bilan général et complet de la manifestation est disponible auprès de l'agence, sur simple demande.

2 - RÉSIDENCES D'AUTEURS

› Les bourses de résidence du Conseil régional

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté porte un dispositif permettant l'attribution de bourses de résidences à des auteurs implantés hors région qui en font la demande. Si le projet et la structure d'accueil n'ont pas été identifiés en amont, c'est l'agence qui est chargée d'accompagner la mise en place et le suivi de ces résidences.

En 2020, aucune bourse de résidence n'a été attribuée par le Conseil régional, qui aurait fait l'objet d'une installation lors de cette même année.

› Autres projets de résidence sur le territoire

Au-delà du dispositif régional, l'agence se tient à la disposition de tout porteur de projet souhaitant accueillir un auteur en résidence pour une aide au montage du projet.

En 2020, l'agence n'a pas reçu de sollicitation pour une aide au montage de résidence.

› Communication dédiée

Afin de laisser des traces de la présence des auteurs sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que de permettre aux auteurs et à leurs lecteurs de dialoguer entre ou avec eux, l'agence a en outre mis en place, en 2019, une **page Facebook dédiée.**

En toute logique, cette page ne fut pas alimentée en 2020.

3 - ACTIONS D'ÉDUCATION OU D'ANIMATION CULTURELLES

Il s'agit ici de poursuivre la consolidation des réponses apportées à l'impératif qui s'impose à toutes les structures fortement soutenues par les pouvoirs publics : rendre la culture accessible à tous, éduquer les jeunes, et lutter contre les marginalisations de toutes sortes en se rapprochant des personnes géographiquement ou socialement éloignées du livre, des publics dits « spécifiques » ou difficiles.

NB : un objectif déjà poursuivi dans le cadre des Petites Fugues.

3.1 PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

En 2020, 624 élèves ont bénéficié d'actions d'éducation artistiques et culturelles portées par l'agence ou organisées en partenariat avec l'agence.

› **22 rencontres d'auteurs en classes dans le cadre des Petites Fugues.**

- **498 élèves bénéficiaires**

› **Appels à projets DRAC / DRAEAAC : 5 projets accompagnés en 2019-2020 et 2020-2021**

- **2019/2020 : « Abestiaire : ici on apparaît mais on disparaît ». Avec les classes de 2^{des} Métiers de la mode du lycée Prévert de Dole**

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC et la DRAEAAC et accompagné par l'agence.

› **24 élèves bénéficiaires**

Cf. Rapport d'activité 2019.

- **2020/2021 : « Abécédaire franco-espagnol. Le Mexique à travers les collections du musée des Arts et Traditions populaires et les jumelages, du XIX^e siècle à aujourd'hui ». Avec une classe de CE1- CM1 de Champlitte et une classe inter-niveau de la Casa de la Cultura à San Rafael au Mexique.**

> 20 élèves bénéficiaires + 12 élèves mexicains

Un projet artistique et culturel financé par le département de la Haute-Saône et accompagné par l'agence.

Équipe enseignante impliquée : directrice de l'école primaire, l'équipe du musée des ATP et 2 chargées de mission à San Rafael.

Objectifs : développer une pratique culturelle autonome de proximité ; étudier la migration du XIX^e siècle ; analyser, interpréter, et rédiger, sous forme de textes, de dessins, de croquis d'œuvres ; découvrir et pratiquer l'impression et la gravure.

- **2020/2021 : « La métallurgie en Haute-Saône à travers les siècles : un parcours pédagogique et créatif avec le patrimoine écrit, l'archéologie industrielle et la société économique du XX^e siècle ». Avec une classe de 4^e du collège Romé-de-l'Isle de Gray.**



> 23 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAAC, l'ethnopôle du musée départemental des arts et traditions populaires et accompagné par l'agence.

Équipe enseignante impliquée : un professeur d'histoire-géographie, une professeure de lettres modernes, la documentaliste, un professeur de technologie, le professeur d'arts plastiques.

Objectifs : découvrir la métallurgie à travers différentes sources et différents regards sur le sujet. Réaliser des *machinimas*, incorporant des sources historiques et littéraires, créer des personnages afin d'animer une salle de l'exposition du musée à Champlitte.

Visites et actions prévues :

- visite de lieux culturels : Forges de Baignes, archives départementales de la Haute-Saône, bibliothèque de Gray, musée de Champlitte,
- interventions de bibliothécaires, archivistes, responsables du musée de Champlitte, du Centre régional images de Montbéliard, des bénévoles des Forges de Baignes,

- réalisation d'un *machinima*, une création numérique animée. Ce projet sera visible au musée de Champlitte.

- **2020/2021 : « Drôles d'enquêtes sur les dictionnaires patrimoniaux de la bibliothèque municipale de Vesoul ». Avec une classe de 1^{re}, spécialité langue, du lycée Belin de Vesoul.**

> 35 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAAC, le lycée, la bibliothèque municipale, les amis de la bibliothèque et du musée, la maison du lycéen et accompagné par l'agence.

Équipe enseignante impliquée : une professeure d'histoire-géographie, une documentaliste paléographe, tous les professeurs de langue (grec, latin, chinois, allemand...), les professeurs d'arts plastiques.

Objectifs : démontrer que les sciences humaines et les sciences du langage procèdent de l'expérimentation au même titre que les sciences exactes ; découvrir la constitution d'une collection patrimoniale ; découvrir les métiers du livre, l'édition spécialisée notamment.

Visites et actions prévues :

- visite de la bibliothèque de Vesoul et notamment du fonds ancien,
- initiation à la calligraphie, réalisation de fiches explicatives destinées aux visiteurs lors d'expositions des livres du fonds ancien de la bibliothèque, sensibilisation à la recherche documentaire, à l'analyse et à l'interprétation,
- intervention de Virginie Kremp, directrice des éditions Migrilude, de l'association Espéranto à Gray, de la directrice de la bibliothèque municipale.



- **2020/2021 : « Arbiécédairer ». Avec une classe de 2^{de} Métiers de la mode du lycée Jacques-Prévert, de Dole.**

➤ **24 élèves bénéficiaires**

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAAC, et accompagné par l'agence.

Équipe enseignante impliquée : la documentaliste, des professeurs de lettres, histoire-géographie, sciences, arts appliqués, couture et documentation.

Objectifs : développer le parcours éducatif et culturel des élèves à travers des rencontres avec des objets patrimoniaux, avec des spécialistes de la forêt, des pratiques, avec des artistes et professionnels de la culture ; et acquérir des connaissances dans les domaines artistiques, littéraires et scientifiques.

Visites et actions prévues :

- visite des musées, muséums et des médiathèques pour découvrir les herbiers de notre patrimoine (Besançon et Dole),
- visite de la forêt de Chaux avec un conteur d'arbres,
- rencontres avec un chercheur au CNRS et un responsable des espaces verts,
- atelier d'écriture avec l'écrivain Christophe Fourvel,
- atelier de cyanotypie avec la plasticienne Caroline Pageaud, etc.

3.2 PRÊTS DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET INTERVENTIONS DE L'AGENCE

- Poursuite des **prêts de 3 expositions** mises à disposition par l'agence :
- « Comment un livre vient au monde ? » (Rue du Monde)
 - « La laïcité en questions » (BnF)
 - « Le siècle de Gutenberg : voyages aux temps des premiers imprimeurs » (ALL - BM Dole)

En 2020, l'exposition « Comment un livre vient au monde ? » a été prêtée à la médiathèque du Haut-Jura Saint-Claude.

➤ **« Patmobile » : la malle pédagogique dédiée au patrimoine écrit**

Fin 2019, l'agence a lancé la constitution d'une « **malle pédagogique** » dédiée au patrimoine écrit, afin de faire découvrir les techniques de fabrication d'un livre, de l'Antiquité au XIX^e siècle, en privilégiant la découverte par la manipulation de matériaux et de livres.

Publics visés : tous publics depuis l'école élémentaire.

En 2020, la fabrication du contenu de cette malle a été confiée d'une part à la restauratrice **Émilie Diné** (modèles écorchés de livres anciens du XIII^e au XX^e siècle, échantillons de matières - cuirs, colles, tranchefiles, etc.) et d'autre part au **typographe Christian Laucou** (création d'un « Saint-

Jean », ensemble des instruments de l'ouvrier imprimeur). L'ensemble est complété avec des ouvrages anciens donnés par des établissements privés, ainsi que des fournitures (encres, noix de galle, calames, plumes, peaux de bête parcheminées, papiers, etc.), permettant d'expliquer la fabrication d'éléments essentiels à l'écrit et aux gestes de l'écriture manuscrite et imprimée.

La production des contenants a été confiée au collectif MBC.

Réalisée en 2 exemplaires, **cette malle sera proposée au prêt courant 2021**, à tout type de structure demandeuse, et accompagnée de supports pédagogiques.

- Sur demande, déplacement d'un membre de l'équipe de l'agence au sein de classes (collèges et lycées) pour une présentation de la filière livre et de ses métiers, une sensibilisation à la spécificité de son économie, ou encore pour faire découvrir le patrimoine écrit.

[COVID-19 | Pas de demande d'interventions en 2020]

4 - ACTIONS LIÉES AUX PUBLICS DITS SPÉCIFIQUES

4.1 FACILE À LIRE

Dans le cadre du déploiement national du dispositif « Facile à lire », l'agence souhaite sensibiliser et accompagner les bibliothèques de la région à la lutte contre l'illettrisme (installation des espaces « Facile à lire », construction de partenariats avec le champ social, médiation, labellisation, financements...). En 2020, l'agence a continué à se former par le biais de la Fill.

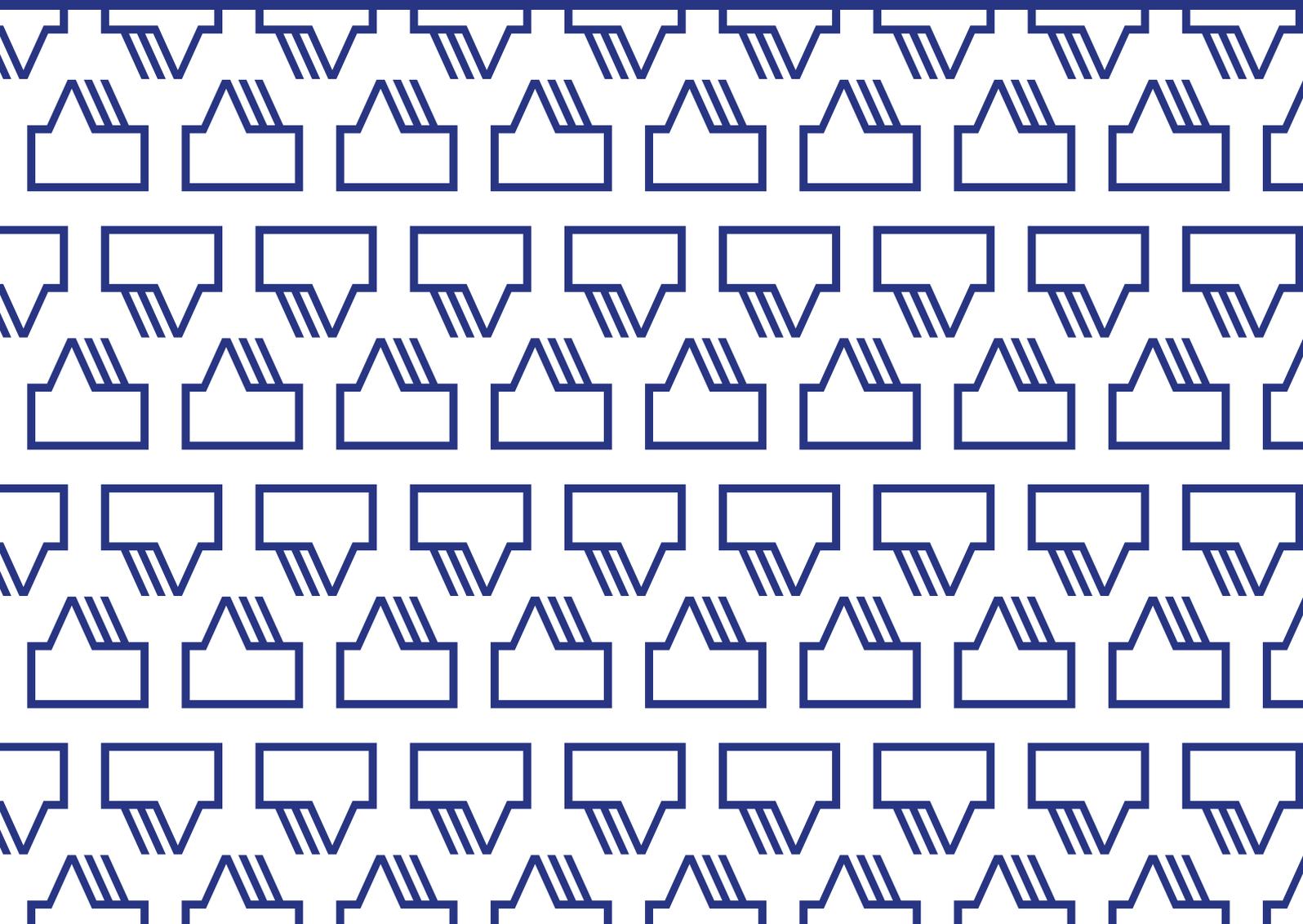
4.2 CULTURE-JUSTICE

En novembre 2020, l'équipe de l'agence s'est étoffée d'une nouvelle chargée de mission Développement des publics & Vie littéraire.

L'agence a ainsi débuté une réflexion sur la possibilité de s'engager dans les politiques interministérielles portées par le ministère de la Culture avec son homologue en charge de la Justice et amorcé **un premier état des lieux** en rencontrant les personnes référentes au sein des différentes institutions impliquées.

V

STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES



1 - BASES DE DONNÉES

Fusion, harmonisation et toilettage des bases de données des anciennes structures, en vue de créer **la base de données générale de l'agence**.

Fin 2020, les fichiers des librairies, éditeurs, structures régionales pour le livre, partenaires institutionnels (État, Région, Départements) sont actualisés. Le toilettage des fichiers des bibliothèques, médiathèques départementales et mairies est partiellement réalisé.

2 - STRATÉGIE NUMÉRIQUE

2.1 SITE INTERNET :

WWW.LIVRE-BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

Le site Internet de l'agence a été lancé au printemps 2020.

Il a vocation à être un **centre de ressources incontournable pour l'ensemble des usagers ou publics de l'agence**.

Il constitue un outil d'information dédié à la fois :

- Aux institutions : annuaires des acteurs, ressources et informations professionnelles, études, expertises permettant d'alimenter la réflexion et d'outiller la décision ;
- Aux professionnels du livre : ressources et informations professionnelles, contacts, remontée de leurs actualités ;
- Au grand public : information sur l'actualité du livre et de la lecture, annuaires des acteurs, agenda des animations en librairies et bibliothèques et des manifestations littéraires, etc.



Le site Internet de l'agence est pensé comme un outil en constant développement :

- Automne 2020 : création de la rubrique **«Catalogue régional de formation»** souhaitée par un comité de pilotage animé par l'agence et regroupant les principaux acteurs de la formation en Bourgogne-Franche-Comté. Cette nouvelle rubrique facilite l'accès à l'offre de formations en région pour les professionnels des bibliothèques.

[COVID-19 | Durant le confinement et au-delà, l'agence a recensé sur son site - et mis régulièrement à jour - les mesures de soutien pour les professionnels du livre à l'échelle régionale et nationale, ainsi que de la ressource documentaire.]

2.2 COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

L'agence porte 3 opérations d'envergure, touchant un grand nombre de lieux, impliquant de nombreux partenaires, sur des durées relativement longues : Mon libraire, mon univers, Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté et Les Petites Fugues.

Ces 3 actions font chacune l'objet d'une **stratégie de communication spécifique** adaptée à leurs calendriers, objectifs et publics visés.

À noter en particulier :

- Des accès directs et permanents vers ces opérations sur le site Internet de l'agence
- Une page dédiée pour Mon libraire, mon univers
- Une page dédiée pour Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté
- **www.lespetitesfugues.fr** : un site Internet à part entière pour le festival
- Des lettres d'information spéciales
- Une stratégie de communication sur les réseaux sociaux

2.3 LETTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE

Issue des informations mises en ligne sur le site et éditorialisée, la lettre d'information électronique de l'agence est envoyée deux fois par mois à **5 000 destinataires**, majoritairement des professionnels du livre et de la lecture. Elle informe sur les actions de l'agence, diffuse des informations professionnelles (formations, appels à projets, dispositifs de soutien, etc.) et propose un agenda des animations relatives au livre et à la lecture proposées en région.

Certains événements font l'objet de lettres spéciales : campagne d'adhésion, opérations portées par l'agence, réformes juridiques cruciales pour le secteur, etc.

Le taux d'ouverture moyen des 27 lettres d'information envoyées en 2020 est de 31 % (moyenne nationale du taux d'ouverture d'une newsletter : 22 %).

[COVID-19 | Pendant le confinement, l'agence a envoyé 7 lettres d'information à ses abonnés afin de maintenir le lien et de relayer de la ressource professionnelle et des mesures de soutien.]

2.4 RÉSEAUX SOCIAUX

L'agence dispose de 3 pages ou comptes, développant chacun une ligne éditoriale spécifique et répondant à des objectifs adaptés au support que chacun d'eux constitue :

› **1 page Facebook** : www.facebook.com/LivreLectureBFC
L'agence y relaie les actualités liées au livre et à la lecture, à l'échelle régionale et nationale, à travers des publications s'adressant à un public le plus large possible (professionnels du livre ou de l'éducation, mais également lecteurs ou simples curieux). La page Facebook est également l'outil de valorisation et promotion des deux événements majeurs portés par l'agence : Les Petites Fugues et Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté.

→ **1 512 abonnés en 2020**

› **1 compte Twitter** : https://twitter.com/ALL_BFC
Permettant aux internautes de suivre l'agence ainsi que l'actualité du livre et de la lecture à l'échelle régionale et nationale, cet outil présente un caractère avant tout professionnel, d'information et de relais. L'interaction se fait principalement avec d'autres institutions culturelles.

→ **686 abonnés en 2020**

[COVID-19 | Pendant le confinement, l'agence s'est employée à relayer sur Facebook et Twitter des initiatives numériques d'auteurs, éditeurs, libraires ou bibliothécaires pour maintenir le lien avec les lecteurs]

› **1 compte Instagram** :

www.instagram.com/livrelecture_bfc

Dédié au patrimoine, ce compte propose de faire découvrir les richesses patrimoniales de la région. Il valorise les documents numérisés de divers supports, mais aussi les actions menées par l'agence pour la conservation et la valorisation du patrimoine écrit.

→ **452 abonnés en 2020**



3 - DOCUMENTATION

Chacun des deux sites de l'agence dispose d'un petit centre de ressources documentaires et littéraires. Outils de travail nécessaires à l'équipe de l'agence, ces fonds sont par ailleurs tenus à la disposition des adhérents et étudiants :

- Le **centre de documentation du site de Dijon** est constitué de 2 fonds : un bel échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un fonds professionnel.
- Le **centre de documentation du site de Besançon** possède 3 types de fonds : un échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un riche fonds de littérature contemporaine issu de l'achat d'une partie des œuvres des auteurs qui furent ou seront invités aux Petites Fugues ; un fonds professionnel.

4 - VALORISATION INTERPROFESSIONNELLE TOUS SUPPORTS

Afin de faire connaître les professionnels du livre et leurs activités, de participer à la surdiffusion de la production éditoriale régionale, d'élargir les publics des manifestations littéraires, de rapprocher le grand public des livres et de la lecture, l'agence développe des outils d'information, de sensibilisation et de valorisation auprès des professionnels, des institutions et du grand public.

- › **Les annuaires des professionnels du livre** de la région: auteurs, maisons d'édition, librairies, bibliothèques et archives, manifestations littéraires, associations œuvrant pour le livre et la lecture (en cours de refonte).
- › **Un répertoire indicatif national d'ateliers de reliure et de restauration, des centres et laboratoires régionaux, de quelques fabricants de produits de restauration** (en cours de refonte).
- › **L'agenda régional des animations et manifestations** relatives au livre et à la lecture (en cours de refonte).
- › **Les dernières publications** des auteurs et éditeurs en région (en cours de refonte).



- › **« Livre en vues » : des reportages vidéo pour découvrir les acteurs du livre et manifestations littéraires de la région.**

Réalisés avec l'agence de communication dijonnaise Les Archimèdes:

- 2 à 4 reportages vidéo prévus en 2020, notamment autour de la bande-dessinée et des Petites Fugues.**

[COVID-19 | Annulés]

BUDGET ANALYTIQUE RÉALISÉ 2020



CHARGES : 984 692,31 €

			Réalisé 2020	BP Voté en AG	Écart
Interface entre professionnels & institutions	68 946,03 €	Contribution partenariats institutionnels régionaux	8 635,28 €	10 439,86 €	-1 804,58 €
		Accompagnement dispositifs de soutien Région	4 420,95 €	4 317,86 €	103,09 €
		Production de chiffres-clés, notes stratégiques et études	14 556,80 €	17 392,87 €	-2 836,07 €
		Accompagnement technique sur manif./opérations	36 443,77 €	47 566,68 €	-11 122,91 €
		Présentation et promotion dispositifs publics et manif.	4 889,22 €	5 473,60 €	-584,38 €
Développement de la filière	226 105,59 €	Accompagnement & conseils aux professionnels	65 974,62 €	75 423,89 €	-9 449,27 €
		Formation & Journées d'étude	68 977,26 €	80 442,03 €	-11 464,77 €
		Dispositifs, opérations & outils de soutien	91 153,71 €	120 302,04 €	-29 148,33 €
Coopération professionnelle & interprofessionnelle	51 991,08 €	Concertation professionnelle & interprofessionnelle	13 038,30 €	15 170,51 €	-2 132,21 €
		Coopération documentaire	35 231,53 €	40 006,45 €	-4 774,92 €
		Croisements & Hybridations	3 721,26 €	4 452,99 €	-731,73 €
Dynamique des territoires & diversification des publics	206 028,92 €	Les Petites Fugues	188 048,19 €	251 890,18 €	-63 841,99 €
		Auteurs en résidences	5 352,85 €	6 111,94 €	-759,09 €
		Autres actions d'éducation ou d'animation culturelles	12 627,88 €	15 845,37 €	-3 217,49 €
Stratégies de communication & ressources	109 650,56 €	Communication institutionnelle & événementielle	55 271,24 €	38 822,90 €	16 448,34 €
		Stratégie numériques & Ressources	41 053,03 €	40 155,17 €	897,86 €
		Valorisation interprofessionnelle tous supports	13 326,29 €	20 818,83 €	-7 492,54 €
Fonctionnement	321 970,14 €	Locaux	58 338,81 €	60 350,00 €	-2 011,19 €
		Administratifs	32 676,24 €	35 300,00 €	-2 623,76 €
		Équipements	30 965,99 €	28 375,37 €	2 590,62 €
		Déplacements & frais divers	23 688,35 €	41 658,28 €	-17 969,93 €
		Charges diverses	50 539,08 €	19 180,00 €	31 359,08 €
		Suite fusion	2 703,15 €	4 304,50 €	-1 601,35 €
		Masse salariale liée au fonctionnement	123 058,52 €	128 078,99 €	-5 020,47 €
			984 692,31 €	1 111 880,31 €	-127 188,00 €

RECETTES : 1 098 222,73 €

En couleur : montants non conventionnés

En noir : fonds dédiés

			Réalisé 2020	BP Voté en AG	Écart
Subventions	1 048 347,86 €	DRAC	460 000,00 €	460 000,00 €	0,00 €
		DRAC- Actions exceptionnelles	16 180,67 €	0,00 €	16 180,67 €
		Conseil régional	505 200,00 €	505 200,00 €	0,00 €
		Conseil régional - Échappée littéraire	31 783,88 €	40 000,00 €	-8 216,12 €
		Conseil régional - Aide emploi associatif	583,33 €	2 500,00 €	-1 916,67 €
		Petites Fugues	34 599,98 €	66 000,00 €	-31 400,02 €
		BnF	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Participations	14 467,20 €	Participation	1 049,20 €	0,00 €	1 049,20 €
		Adhésions	13 418,00 €	15 000,00 €	-1 582,00 €
Transfert de charges	11 420,97 €	Remboursement formations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		Prévoyance	11 420,97 €	0,00 €	11 420,97 €
Produits divers	2 736,70 €	Intérêts financiers	827,93 €	0,00 €	827,93 €
		Autres produits	1 908,77 €	0,00 €	1 908,77 €
Fonds dédiés	21 250,00 €	Malles patrimoine	1 568,00 €	1 568,00 €	0,00 €
		Site Internet	870,00 €	870,00 €	0,00 €
		Signalétique salons	1 926,00 €	2 000,00 €	-74,00 €
		Petites Fugues Morvan	0,00 €	7 067,31 €	-7 067,31 €
		Soutien vie littéraire	500,00 €	0,00 €	500,00 €
		Suite fusion	2 000,00 €	3 175,00 €	-1 175,00 €
		Accomp. MC management	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €
		Signalement	9 380,00 €	7 500,00 €	1 880,00 €
		Baromètre librairie (Fill)	500,00 €	0,00 €	500,00 €
		Catalogue nouveautés	3 506,00 €	0,00 €	3 506,00 €
			1 098 222,73 €	1 111 880,31 €	-13 657,58 €

RÉSULTAT : 113 530,42 €

BILAN FINANCIER 2020



1 - LES PRODUITS S'ÉLÈVENT À 1 129 386 € :

CATÉGORIES DE PRODUITS	2020	2019
Subventions (A)	1 079 512 €	1 107 073 €
- DRAC	466 181 €	488 483 €
- CR BFC	527 567 €	548 090 €
- BnF	0 €	10 000 €
- Sofia	0 €	12 000 €
- CNL	21 500 €	34 000 €
- Conseils départementaux	8 100 €	9 500 €
- Mécénat	5 000 €	5 000 €
- Sub. aide au paiement URSSAF (sous réserve)	51 164 €	0 €
RECETTES PROPRES (B)	14 467 €	17 203 €
- Adhésions	13 418 €	15 907 €
- Participations (formations et autres produits annexes)	1 049 €	1 296 €
TRANSFERT DE CHARGES (C)	11 871 €	8 659 €
Produits divers gestion courante	39 €	105 €
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 105 889 €	1 133 040 €
PRODUITS FINANCIERS	828 €	1 217 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 419 €	3 991 €
REPRISES/ENGAGEMENT À RÉALISER	21 250 €	26 906 €
	1 129 386 €	1 165 154 €

→ Une diminution des recettes s'élevant à 36 000 € entre 2019 et 2020 (- 3 %).

(A) Subventions : baisse de 28 000 €

	2020	2019	COMMENTAIRE
DRAC (Fonctionnement)	450 000 €	460 000 €	10 000 € provisionnés pour 2021 (40 ans Loi Lang)
DRAC (AAP Résidence territoriale)	0 €	9 760 €	Action achevée en 2019
DRAC (EAC-Patrimoine)	9 113 €	2 867 €	Variable selon les projets annuels
DRAC (Signalement)	0 €	5 923 €	Subvention perçue fin 2019, action achevée en 2020
DRAC (Les Petites Fugues - Morvan)	7 067 €	9 933 €	Subvention perçue fin 2018 (20 000 €) pour une réalisation en 2019 et 2020
CR BFC (Fonctionnement)	495 200 €	505 200 €	10 000 € provisionnés pour 2021 (40 ans Loi Lang)
CR BFC (Échappée Littéraire)	31 784 €	42 890 €	Aucune rencontre fin 2020 pour la session 2020/2021
CR BFC (Aide emploi associatif)	583 €	0 €	Demande de l'aide suite à la création d'un poste mi-novembre
Départements (Les Petites Fugues)	8 100 €	10 500 €	Subvention CD 70 non versée en totalité en raison des annulations de rencontres (crise sanitaire)
BnF (Pôle associé régional)	0 €	10 000 €	Fin du financement en 2019
Sofia (Les Petites Fugues)	0 €	12 000 €	Pas de demande d'aide en 2020
CNL (Les Petites Fugues)	21 500 €	34 000 €	Programmation resserrée (12 auteurs en 2020 contre 21 en 2019)
Fondation Orange (Les Petites Fugues - Morvan)	5 000 €	5 000 €	Stabilité
Subvention aide au paiement URSSAF	51 164 €	0 €	Aides Covid URSSAF (sous réserve)

(B) Recettes propres : baisse de 3 000 €

- 3 000 € d'adhésions en moins en 2020

(C) Transfert de charges : hausse de 3 000 €

- 1 500 € de remboursement Unifformation reçus en 2019, 0 € en 2020

+ 4 300 € d'indemnité de prévoyance en plus cette année (7 100 € en 2019 contre 11 400 € en 2020)

2 - LES CHARGES S'ÉLÈVENT À 1 015 857 € :

CATÉGORIES DE DÉPENSES	2020	2019
Autres achats et charges externes (A)	266 845 €	411 661 €
Impôts et taxes	27 005 €	26 817 €
Salaires et traitements (B)	391 665 €	406 940 €
Charges sociales (B)	93 727 €	166 605 €
Amortissements et provisions	7 775 €	7 632 €
Engagements à réaliser	44 195 €	21 250 €
Autres charges (C)	29 095 €	51 868 €
Charges exceptionnelles	155 478 €	17 549 €
Impôts	72 €	129 €
	1 015 857 €	1 110 451 €

→ Une baisse des charges s'élevant à 94 000 € entre 2019 et 2020 (- 9 %).

(A) Autres achats et charges externes : baisse de 145 000 €

131 000 € liés aux actions, 14 000 € liés au frais de fonctionnement

1. Frais liés aux actions :

De nombreuses actions et projets annulés et/ou reportés en raison de la crise sanitaire : pas de frais de locations de stands sur les salons, moins de frais de prestataires (formations notamment), des Petites Fugues à la programmation resserrée et absence des auteurs sur place, etc.

Des actions aux coûts importants sont reconduites chaque année :

	2020	2019	COMMENTAIRE
Les Petites Fugues	90 000 €	132 000 €	Dont 30 000 € de fonds dédiés 2021 Nombreuses rencontres annulées en raison de la crise sanitaire
Patrimoines Écrits en BFC	33 000 €	29 000 €	Stabilité
Échappée littéraire	26 000 €	39 000 €	Se déroule sur l'année scolaire, non civile, d'où une variation chaque année pour la comptabilité de l'agence
Mon libraire, mon univers	4 000 €	13 000 €	Nombreuses rencontres annulées en raison de la crise sanitaire
Salons divers	2 000 €	14 000 €	Annulation de tous les salons en raison de la crise sanitaire
Total	155 000 €	227 000 €	Inflexion de 30 % entre 2019 et 2020, presque entièrement due aux incidences de la crise sanitaire
Quote-part du total « autres achats et charges externes »	58 %	55 %	

D'autres actions ne sont réalisées que ponctuellement comme par exemples, en 2019 :

- Projet EAC - Résidence territoriale à Beaune (9 000 €)
- Malles pédagogiques patrimoine écrit - première partie (13 000 €)
- Site Internet de l'agence (8 000 €)

2. Frais de fonctionnement :

Les frais de locations (mobilières et immobilières), les assurances, les charges locatives et les entretiens divers sont globalement stables.

À noter cependant quelques variations de frais de fonctionnement :

- 3 000 € de réparations/installations mobiliers : déménagement du site bisontin en 2019
- 8 000 € d'honoraires d'avocats : en 2019 dans le cadre du départ de la directrice Vie littéraire & Développement de la lecture
- 6 000 € de charges liées au site Internet : conçu en grande partie en 2019
- + 2 500 € d'achat de petit équipement : mise en conformité réglementation sanitaire 2020
- + 4 000 € de frais de maintenance : nouvelles installations téléphoniques et informatiques
- 2 500 € de frais de formations du personnel

Les frais de déplacements des salariés, intervenants et administrateurs ont fortement baissé compte tenu des restrictions liées à la crise sanitaire, peu de déplacement ont pu être effectués en 2020.

(B) Masse salariale : baisse de 88 000 € (485 000 € en 2020 contre 574 000 € en 2019 soit -18 %)

La variation de ce poste s'explique par :

- 68 000 € de provision d'aides Covid URSSAF (exonération de cotisations patronales). Une provision à confirmer toutefois.
- 16 000 € d'indemnité de rupture conventionnelle : départ directrice Vie littéraire & Développement de la lecture en 2019
- 6 000 € de charges sociales URSSAF sur les rémunérations d'artistes-auteurs (12 auteurs invités aux Petites Fugues 2020, contre 21 en 2019)

MOUVEMENTS 2020	MOUVEMENTS 2019
De janvier à septembre : Arrêt maladie pour une directrice Absence non remplacée Octobre : reprise à temps partiel	Mars : Embauche d'une chargée de mission (Communication événementielle & Bases de données)
Novembre : Embauche d'une chargée de mission (Développement des publics & Vie Littéraire)	Avril : Embauche d'un assistant sectoriel (Vie littéraire & Développement de la lecture)
	Mai : Départ (rupture conventionnelle) d'une directrice de secteur (Vie littéraire & Développement de la lecture)

(C) Engagement à réaliser : hausse de 23 000 €

Cette variation correspond à des fonds dédiés 2020 plus important qu'en 2019, compte tenu du report de certains projets/ actions non menés en raison de la crise sanitaire.

(D) Autres charges : baisse de 23 000 €

Cette baisse est exclusivement liée aux droits d'auteurs du festival Les Petites Fugues.

La programmation a été resserrée en 2020 avec 12 auteurs contre 21 en 2019.

(E) Charges exceptionnelles : hausse de 137 000 €

Cette hausse est liée à :

- + 19 000 € de provision pour indemnité de fin de carrière. En 2020, cette provision a été bien plus importante en raison d'un rattrapage lié à une mauvaise estimation comptabilisée en 2019.
- + 119 000 € de provision pour réversion des aides Covid (URSSAF) provisionnées.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES





**Association Agence Livre & Lecture
Bourgogne Franche-Comté**

25, rue Gambetta

25 000 BESANCON

N° SIRET: 834 642 431 00045

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'assemblée générale de l'association Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Établissement de Saône

2, rue de la croix de mission - 25660 SAÔNE
Tél : 03 81 25 56 37 - Courriel : audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul

ZI Le Durgeon 1- Noidans - BP 90232 - 70004 VESOUL Cedex
Tél : 03 84 97 50 00 - Courriel : audit@agiliance.fr



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Établissement de Saône

2, rue de la croix de mission - 25660 SAÔNE
Tél : 03 81 25 56 37 - Courriel : audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul

ZI Le Durgeon 1- Noidans - BP 90232 - 70004 VESOUL Cedex
Tél : 03 84 97 50 00 - Courriel : audit@agiliance.fr



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Établissement de Saône

2, rue de la croix de mission - 25660 SAÔNE
Tél : 03 81 25 56 37 - Courriel : audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul

ZI Le Durgeon 1- Noidans - BP 90232 - 70004 VESOUL Cedex
Tél : 03 84 97 50 00 - Courriel : audit@agiliance.fr



Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Établissement de Saône

2, rue de la croix de mission - 25660 SAÔNE
Tél : 03 81 25 56 37 - Courriel : audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul

ZI Le Durgeon 1- Noidans - BP 90232 - 70004 VESOUL Cedex
Tél : 03 84 97 50 00 - Courriel : audit@agiliance.fr

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saône, le 21 Avril 2021
Le Commissaire aux Comptes

SARL AGILIANCE AUDIT,
Représentée par :
Alexine GOUX
Mandatitaire social



AGILIANCE AUDIT
2 rue de la Croix de Mission
25660 SAÔNE
Tél. 03 81 25 56 37
Courriel : audit@agiliance.fr
Siren : 818 047 987 - FR 32 818 047 987

Établissement de Saône
2, rue de la croix de mission - 25660 SAÔNE
Tél : 03 81 25 56 37 - Courriel : audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul
ZI Le Durgeon 1- Noidans - BP 90232 - 70004 VESOUL Cedex
Tél : 03 84 97 50 00 - Courriel : audit@agiliance.fr



DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL, DROIT AU BAIL				38	38	100.00
20500000 Logiciels dijon	2 246		3 040		794	26.12
20510000 Logiciels besancon			1 817		1 817	100.00
20520000 Logiciels cravanche			69 906		69 906	100.00
28050000 Amort. logiciel dijon	2 246		3 002		756	25.20
28051000 Amort. logiciel besancon			1 817		1 817	100.00
28052000 Amort. logiciel cravanche			69 906		69 906	100.00
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	14 222		13 657		565	4.14
21500000 Materiel & outillage dijon	4 914		4 914			
21520000 Materiel & outillage cravanche	805		805			
21811000 Inst. agencet divers besancon	4 468		12 454		7 986	64.13
21830000 Mat. bur. & info dijon	15 978		13 662		2 316	16.95
21831000 Mat. bur. & info besancon	12 769		17 922		5 153	28.75
21832000 Mat. bur. & info cravanche	2 777		2 777			
21840000 Mobilier dijon	3 409		3 409			
21841000 Mobilier besancon	9 545		9 545			
28150000 Amort. mat. dijon	4 914		4 914			
28152000 Amort. mat. cravanche	805		805			
28181100 Amort. ag cons. besancon	1 597		6 100		4 503	73.82
28183000 Amort. mat. bureau dijon	6 057		9 918		3 861	38.93
28183100 Amort. mat. bureau besancon	11 746		16 591		4 845	29.20
28183200 Amort. mat. bureau cravanche	2 777		2 777			
28184000 Amort. mobilier dijon	3 409		3 409			
28184100 Amort. mobilier besancon	9 137		7 317		1 819	24.86
AUTRES	2 057		2 057			
27510000 Depots & caution besancon	2 057		2 057			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 280		15 752		528	3.35
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	301		230		71	30.96
41100000 Clients	301		230		71	30.96
AUTRES	233 192		123 979		109 213	88.09
40910000 Fourn. acptes s/commandes	1 072				1 072	
42130000 Ijss	1 958		1 481		477	32.17
43731100 Prévoy. humanis nc cravanche			316		316	100.00
43870000 Org. soc. prod. a recevoir	119 349		4 141		115 208	NS
44100000 Etat subventions a receiv.	110 813		118 040		7 227	6.12
DISPONIBILITES	628 174		479 532		148 642	31.00
51250000 Credit mutuel allbfc	28 927		11 113		17 814	160.30
51251000 Livret bleu all	312 806		227 280		85 526	37.63
51252000 Livret partenaire obnl all	286 415		241 113		45 302	18.79
53000000 Caisse	27		27			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	17 450		14 200		3 250	22.89
48600000 Charges constat. d'avance	17 450		14 200		3 250	22.89
TOTAL ACTIF CIRCULANT	879 117		617 941		261 176	42.27
TOTAL GENERAL	895 397		633 693		261 704	41.30



DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	199 814		199 814			
10200000 Fonds assoc. sans droit repris	199 814		199 814			
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	11 527		11 527			
10683000 Reserves actions eco du livre	11 527		11 527			
REPORT A NOUVEAU	82 671		27 969		54 702	195.58
11000000 Report a nouveau	82 671		27 969		54 702	195.58
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	113 530		54 702		58 828	107.54
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	407 543		294 013		113 530	38.61
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 234		810		1 424	175.70
13100000 Subventions d'equipement	2 773				2 773	
13121300 Subvention invest. 2013	10 797		10 797			
13900000 Subventions inscr.a resul	817				817	
13911300 Amort. subv. 2013	10 519		9 986		533	5.34
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	409 777		294 823		114 954	38.99
FONDS DEDIES	44 195		21 250		22 945	107.98
19400000 Fonds dedies s/ sub.fonct	44 195		21 250		22 945	107.98
TOTAL FONDS DEDIES	44 195		21 250		22 945	107.98
PROVISIONS POUR RISQUES	119 349				119 349	
15180000 Autres provisions risques et c	119 349				119 349	
PROVISIONS POUR CHARGES	175 067		141 596		33 471	23.64
15300000 Prov. ifc	175 067		141 596		33 471	23.64
TOTAL PROVISIONS	294 416		141 596		152 820	107.93
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 320		33 658		24 338	72.31
40199999 Fournisseurs	904		12 817		11 913	92.94
40810000 Fournis.fact.non parvenue	8 416		20 849		12 433	59.63
DETTES FISCALES ET SOCIALES	99 272		92 984		6 288	6.76
42820000 Conges a payer	36 722		36 860		138	0.38
42830000 Provision conges rtt	1 428		2 706		1 278	47.24
42860000 Autres charg.pers.a payer	657				657	
43100000 Urssaf	15 475		14 051		1 424	10.13
43730000 Chorom / prévoyance	1 316		1 211		106	8.72
43731000 Agrr / retraite	1 449		80		1 369	NS
43734000 Groupe ionis			70		70	100.00
43735000 Mutuelle	626		617		9	1.52
43820000 Charges a payer/cong.paye	18 351		18 844		492	2.61
43830000 Charges a payer/cong. rtt	697		1 383		686	49.60
43850000 Charges à payer rappek/salaire	394				394	
43860000 Org.soc. charges a payer	2 484		7 835		5 351	68.30
44210000 ETAT - IMPOTS ET TAXES RECOUVR	1 395		1 444		49	3.42
44400000 Etat impots s/benefices	72		129		57	44.19
44861000 Taxe s/ les salaires	14 547		4 347		10 200	234.61
44863000 Formation continue	3 659		3 377		282	8.35



DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	14 467		17 203		2 736	15.90
70600000 Cotisations recues	13 418		15 907		2 489	15.65
70610000 Prestation de formation			1 196		1 196	100.00
70880000 Autres prod.acti.annexes	1 049		100		949	949.20
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 079 512		1 107 073		27 561	2.49
74010000 Subvention drac	466 181		488 483		22 302	4.57
74012000 Subvention region	527 567		548 090		20 523	3.74
74013000 Subvention departement	8 100		9 500		1 400	14.74
74014000 Subvention bnf			10 000		10 000	100.00
74015000 Subv. sofia			12 000		12 000	100.00
74016000 Subvention cnl	21 500		34 000		12 500	36.76
74017000 MECENAT	5 000		5 000			
74020000 Sub aide aux paiement	51 164				51 164	
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS	11 871		8 659		3 212	37.09
79100000 Transf.chges exploitation	469				469	
79110000 Remboursement unification	19		1 515		1 534	101.23
79140000 Transf.s/exc.brut exploit	11 421		7 144		4 277	59.86
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	21 250		26 906		5 656	21.02
78900000 Rep. prov. fonds dedies	21 250		26 906		5 656	21.02
AUTRES PRODUITS	39		105		66	62.89
75800000 Produits div.gestion cour	39		105		66	62.89
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 127 139		1 159 946		32 807	2.83
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	266 845		411 661		144 816	35.18
60400000 Etudes et prestations	22 005		49 403		27 399	55.46
60441000 Reprographie	1 541		2 537		996	39.26
60450000 Services site internet	2 843		8 407		5 563	66.18
60611000 Electricité	1 209		1 733		524	30.24
60613000 Fournitures gaz	3 095		3 158		64	2.01
60614000 Fournitures carburant	1 538		3 070		1 532	49.91
60630000 Fourn. ent&pt equipt	3 226		3 104		122	3.93
60632000 Fourn. ent&pt equipt COVID-19	2 433				2 433	
60640000 Fourn.administratives	5 119		6 315		1 196	18.94
61100000 Prest. services autres	18 663		36 846		18 183	49.35
61320000 Loc. immo. dijon	25 056		24 528		528	2.15
61320100 Location de salle			150		150	100.00
61321000 Loc. immo. besancon	19 200		17 950		1 250	6.96
61340000 Loc. telephone dijon	2 753		2 753			
61340001 Loc. cablage telephone dijon	1 477		1 477		0	0.03
61350000 Locations vehicules			2 578		2 578	100.00
61351000 Leasing vehicules dijon+besanc	6 668		6 668			
61352000 Locations mobilières	1 827		16 534		14 707	88.95
61360000 Loc. copieur dijon	1 590		2 040		450	22.06
61361000 Loc. copieur besancon	3 131		2 767		364	13.17
61370000 Loc. mach. a affranchir dijon	1 184		1 418		233	16.47
61371000 Loc. mach. affranchir besancon	370		279		92	32.95
61380000 LOC. MAT. VISIO	107				107	
61400000 Charges locatives dijon	2 751		2 685		66	2.47
61410000 Charges locatives besancon	1 836		1 729		108	6.22
61500000 Entret/repair./biens mobiliers	1 055		3 915		2 859	73.04



DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
61520000 Ent. immobilier	3 337		2 344		994	42.40
61552000 Ent. rep. vehicules leasing	292		282		11	3.74
61560000 Maintenance	4 899		656		4 244	646.96
61600000 Assurances	5 204		4 671		533	11.40
61810000 Documentation generale	5 794		6 900		1 106	16.03
61850000 Frais colloque seminaire	4 427		1 886		2 541	134.71
62260000 Honoraires administratif	13 673		21 768		8 095	37.19
62260100 Honoraires graphisme	12 046		17 825		5 780	32.42
62310000 Pub., annonces, insert.	6 579		13 746		7 167	52.14
62340000 Cadeaux divers	160		352		192	54.55
62360000 Catalogues et imprimes	28 229		30 694		2 465	8.03
62500000 Deplacements administrati	2 517		5 098		2 580	50.62
62500001 Frais intervenants	9 356		29 023		19 667	67.76
62510000 Frais hebergement salariés	496		1 765		1 269	71.90
62510100 FRAIS HEBERGEMENT intervenants			16 376		16 376	100.00
62520000 Frais repas	2 989		6 799		3 810	56.04
62530000 Frais peage	1 296		1 607		311	19.36
62540000 Frais kilométriques	473		600		127	21.16
62550000 Frais sncf	1 252		8 693		7 441	85.60
62560000 Frais parking & taxi	477		1 569		1 092	69.60
62570000 Receptions-courses	1 713		3 605		1 892	52.48
62600000 Frais postaux	11 358		10 275		1 083	10.54
62620000 Frais telecom	8 191		8 348		157	1.89
62700000 Frais bancaires	396		395		1	0.23
62800000 Autres charges externes	307		1 172		864	73.77
62810000 Cotisations diverses	7 406		7 481		75	1.01
62870000 Frais formation personnel	3 300		5 689		2 389	41.99
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	27 005		26 817		188	0.70
63110000 Taxe sur les salaires	18 342		19 422		1 080	5.56
63330000 Formation continue (org.)	8 663		7 395		1 268	17.15
SALAIRES ET TRAITEMENTS	391 665		406 941		15 276	3.75
64100000 Remuneration du personnel	390 149		390 838		690	0.18
64112000 Indemnites de stage	1 720				1 720	
64120000 Conges payes	138		723		861	119.13
64130000 Indemnité Transport	435		2 021		1 586	78.48
64140000 Indem.et avantages divers	121		15 764		15 643	99.23
64181000 Prov. conges rtt	1 278		2 406		1 127	46.86
64182000 Rappel sur salaires	657				657	
CHARGES SOCIALES	93 727		166 604		72 878	43.74
64510000 Cotisations a l'urssaf	107 324		108 255		931	0.86
64510100 Cot. GUSO	297		298		0	0.12
64510200 COT. URSSAF - ARTISTES	4 002		9 989		5 987	59.94
64520000 Charges soc/conges payes	492		913		420	46.04
64521000 Charges soc/conges rtt	686		1 492		806	54.02
64523000 CHARGES S/RAPPEL SALAIRES PROV	394				394	
64530000 Cot. retraite / ag2r	29 623		30 016		393	1.31
64531000 Cot. mutuelle	4 506		4 372		135	3.08
64531100 Caisse prevoyance	3 656		3 683		27	0.73
64590000 Exonération charges	68 185				68 185	
64700000 Aut chges soc.:cheques repas	9 270		8 541		729	8.54
64720000 Comite d'entreprise	2 465		2 311		155	6.69
64750000 Medecine du travail	1 552		1 545		7	0.42



DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	7 775		7 632		142	1.86
68111000 Dot.amort.immo.incorp.	38		231		193	83.71
68112000 Dot.amort.immo.corpor.	7 737		7 401		336	4.53
DOTATIONS AUX PROVISIONS	152 820		13 626		139 194	NS
68150000 Dot.prov.pour risques et charg	152 820		13 626		139 194	NS
REPORTS EN FONDS DEDIES	44 195		21 250		22 945	107.98
68900000 Dot. prov. fonds dedies	44 195		21 250		22 945	107.98
AUTRES CHARGES	29 095		51 868		22 773	43.91
65101000 Droits d'auteurs	29 080		51 401		22 321	43.43
65400000 Pertes s/creances irrec.			17		17	100.00
65800000 Charges div.gest.courante	15		450		435	96.76
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 013 126		1 106 400		93 274	8.43
RESULTAT D'EXPLOITATION	114 014		53 546		60 468	112.93
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	828		1 217		389	31.99
76800000 Autres pdts financiers	828		1 217		389	31.99
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	828		1 217		389	31.99
RESULTAT FINANCIER	828		1 217		389	31.99
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	114 841		54 763		60 078	109.70
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	70		220		150	68.25
77110000 DONS			220		220	100.00
77180000 Autres prod.excep.gestion	70				70	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 350		3 771		2 421	64.21
77560000 Produits cession éltis actifs			3 238		3 238	100.00
77700000 Quote-part subvent.invest	1 350		533		817	153.21
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 419		3 991		2 571	64.43
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	1 068		685		383	55.96
67180000 Autres char.excep.gestion	1 049				1 049	
67200000 Chges s/exerc.anterieurs	19		685		666	97.23
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 590		3 238		1 647	50.88
67500000 Val.net.compt.elem.cedes	1 590		3 238		1 647	50.88
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 659		3 923		1 264	32.22
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 239		68		1 307	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	72		129		57	44.19
69500000 Impots s/les benefices	72		129		57	44.19
TOTAL DES PRODUITS	1 129 387		1 165 154		35 767	3.07

PROJET 2021



SOMMAIRE

p.62

I - INTERFACE ENTRE PROFESSIONNELS & INSTITUTIONS

- 1 - CONTRIBUTION AU RENFORCEMENT DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS RÉGIONAUX & NATIONAUX
- 2 - ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE DÉCISIONS POUR LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN PORTÉS PAR LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- 3 - VEILLE & OBSERVATION
- 4 - ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE MANIFESTATIONS OU OPÉRATIONS PORTÉES PAR DES COLLECTIVITÉS
- 5 - RELAIS DES DISPOSITIFS PUBLICS ET MANIFESTATIONS À RAYONNEMENT NATIONAL
- 6 - LA FÉDÉRATION INTERRÉGIONALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE - FILL

p.66

II - DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

1 - ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS

- 1.1 - Économie du livre
- 1.2 - Bibliothèques & Patrimoine écrit
- 1.3 - Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture

2 - FORMATION

- 2.1 - Relais d'information sur les formations existantes
- 2.2 - Formations & Journées d'étude
- 2.3 - Catalogue régional de formations dédié à la lecture publique et au patrimoine écrit

3 - DISPOSITIFS, OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

- 3.1 - Économie du livre
 - 3.1.1 - Édition
 - 3.1.2 - Librairie : « Mon libraire, mon univers »
- 3.2 - Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté
- 3.3 - Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture
 - 3.3.1 - Répertoire enrichi des auteurs implantés dans la région
 - 3.3.2 - Des soutiens partenariaux ponctuels pour la vie littéraire

p.71

III - COOPÉRATION PROFESSIONNELLE & INTERPROFESSIONNELLE

1 - CONCERTATION PROFESSIONNELLE & INTERPROFESSIONNELLE

2 - COOPÉRATION DOCUMENTAIRE

- 2.1 - Plan de signalement des collections patrimoniales dans le Catalogue Collectif de France (CCFr)
- 2.2 - Le Pôle associé régional à la Bibliothèque nationale de France (BnF)
- 2.3 - La Bibliothèque bourguignonne
- 2.4 - La Bibliothèque numérique des sociétés savantes de Bourgogne (BnssB)
- 2.5 - Les plans de conservation partagée
 - 2.5.1 - Les collections pour la jeunesse
 - 2.5.2 - Les périodiques

3 - CROISEMENTS & HYBRIDATIONS

p.74

IV - DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DIVERSIFICATION DES PUBLICS

1 - LES PETITES FUGUES

2 - RÉSIDENCES D'AUTEURS

3 - ACTIONS D'ÉDUCATION OU D'ANIMATION CULTURELLES

3.1 - Partenariats pour l'éducation artistique et culturelle

3.2 - Prêts de matériel pédagogique et interventions de l'agence

4 - ACTIONS LIÉES AUX PUBLICS DITS SPECIFIQUES

4.1 - Facile à lire

4.2 - Culture-Justice & Culture-Santé

p.78

V - STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES

1 - BASES DE DONNÉES & COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

2 - STRATÉGIE NUMÉRIQUE

2.1 - Site Internet: www.livre-bourgognefranche-comte.fr

2.2 - Communication événementielle

2.3 - Lettre d'information électronique

2.4 - Réseaux sociaux

3 - DOCUMENTATION

4 - VALORISATION INTERPROFESSIONNELLE TOUS SUPPORTS



I

INTERFACE ENTRE PROFESSIONNELS & INSTITUTIONS

Outil de mise en œuvre des politiques publiques en faveur du livre et de la lecture, l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté se veut lieu de réflexion, de dialogue et d'expertise partagés entre les professions du livre, les institutions et les pouvoirs publics sur les 8 départements de la région.

1 - CONTRIBUTION AU RENFORCEMENT DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS RÉGIONAUX & NATIONAUX

› Pôle associé régional à la Bibliothèque nationale de France (BnF)

Le dispositif des « pôles associés régionaux » a été créé dans la première moitié des années 2000, lors de la mise en place du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) du ministère de la Culture.

L'objectif est de **valoriser le patrimoine des bibliothèques françaises par le recensement, le signalement et la valorisation numériques de leurs collections patrimoniales.**

En 2021 : **poursuite des objectifs inscrits à la convention quinquennale 2020-2024** du pôle associé. Cf. ci-après.

2 - ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE DÉCISIONS POUR LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN PORTÉS PAR LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

› Participation de l'agence au comité de lecture du dispositif d'aide à l'édition indépendante et à la création (bourse de création pour les auteurs de la région, et de résidence pour les auteurs hors région).

› Production d'un avis technique pour les dossiers d'aides aux librairies instruits par les services de la Région.

3 - VEILLE & OBSERVATION

À travers le recensement des acteurs du livre, le suivi des situations individuelles, une observation de terrain, l'exploitation de données recueillies ou d'études nationales et des travaux d'analyse réguliers, l'agence peut produire **chiffres-clés, notes stratégiques et autres indicateurs d'aide à la décision publique.**

Sur commande, elle est par ailleurs en capacité de mener des études spécifiques.

› [Sous réserve] En 2021, l'agence souhaite commencer à produire les « chiffres-clés du livre en Bourgogne-Franche-Comté », pour une première publication en 2022.

Issues pour l'essentiel des chiffres collectés par l'agence sur la base de critères et indicateurs nationaux, certaines de ces données pourront demander à être complétées ou affinées à l'aide de brefs sondages envoyés aux professionnels.



En 2021, afin d'adapter son accompagnement et d'informer et outiller ses partenaires publics, et aux côtés d'autres structures régionales pour le livre, **l'agence poursuivra son observation des incidences de la crise sanitaire sur la filière du livre (cf. Étude d'impact menée en 2020).**

Dans ce cadre, des échanges réguliers auprès de panels régionaux d'acteurs du livre sont envisagés, dont les remontées feront l'objet de « chroniques » nationales régulières, après avoir été analysées et synthétisées par la Fédération interrégionale du livre et de la lecture - Fill (cf. ci-après).

4 - ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE MANIFESTATIONS OU OPÉRATIONS PORTÉES PAR DES COLLECTIVITÉS

Pour l'ensemble de ces manifestations, l'agence met son ingénierie à la disposition de partenaires publics et, pour l'Échappée littéraire notamment, effectue le portage financier d'une partie de l'opération.

› **L'Échappée littéraire**, prix littéraire des lycéens de Bourgogne-Franche-Comté, initié et financé par le Conseil régional : novembre à mai.

L'agence est missionnée par le Conseil régional pour une partie de la mise en œuvre de l'opération. Elle organise notamment la venue de l'ensemble des auteurs, les rémunère et participe à la communication relative à l'événement.

Sélection 2020/2021

Pacifique, Stéphanie Hochet – Payot & Rivages
Cent millions d'années et un jour, Jean-Baptiste Andréa – L'Iconoclaste

La Route des Balkans, Christine de Mazières – Sabine Wespieser

Le Sourire du scorpion, Patrice Gain – Le mot et le reste

Dans le même bateau, Zelba – Futuropolis
Dans les forêts de Sibérie, Virgile Dureuil – Casterman
Les Oiseaux ne se retournent pas, Nadia Nakhlé – Delcourt
Les Zola, Alice Chemama & Méliane Marcaggi – Dargaud

› **Résidence d’auteur croisée entre la Bourgogne-Franche-Comté et la Rhénanie-Palatinat** (août)

L’agence est missionnée par le Conseil régional pour la mise en œuvre de ce dispositif : rédaction et diffusion de l’appel à candidature dédié à l’auteur de Bourgogne-Franche-Comté, centralisation des candidatures et sélection du lauréat.

› **Le Marché des éditeurs**, dans le cadre de la manifestation **Clameur(s)** portée par la Ville de Dijon, se déroulera le samedi 5 juin.

En partenariat avec la Ville de Dijon, l’agence coordonne la présence des éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté à ce marché annuel.

› **Stand des éditeurs en région** dans le cadre de « **Livres dans la Boucle** », du 17 au 19 septembre, manifestation organisée par le Grand Besançon.

En partenariat avec le Grand Besançon, l’agence prépare et coordonne le stand des éditeurs en région durant la manifestation.

› **Jeunes en librairie**

Jeunes en librairie est un programme d’éducation artistique et culturelle en direction des jeunes collégiens et lycéens de toutes filières, qui s’appuie sur des projets portés par des membres de la communauté éducative et des professionnels du livre, en particulier des libraires. Il comprend de nombreux objectifs pédagogiques et culturels et se caractérise notamment par l’acquisition individuelle d’un livre par chaque élève lors de la visite d’une librairie. Pour beaucoup de jeunes, il s’agit de leur première visite, ou de leur première visite sans accompagnant familial.

Déployé initialement dans les académies de Bordeaux et de Lille à la fin des années 2000, le programme est progressivement étendu au sein des régions Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France et a été récemment mis en place à Mayotte. La crise sanitaire et économique a conduit le ministère de la Culture à proposer de le généraliser dans tous les territoires en tant qu’instrument de relance économique et culturelle.



Début 2021, la DRAC a missionné l’agence afin que celle-ci devienne opératrice du dispositif Jeunes en librairie (cf. Partie IV.3.1).

5 - RELAIS DES DISPOSITIFS PUBLICS ET MANIFESTATIONS À RAYONNEMENT NATIONAL

L’agence se fait le relais de l’ensemble des dispositifs publics régionaux ou nationaux : dispositifs d’aide publics, appels à projets, appels à candidatures, etc. auprès des professionnels du livre et auprès du grand public.

L’agence communique en outre sur les manifestations nationales, tout en invitant, voire incitant, les professionnels de la région à s’y inscrire : Nuit de la lecture, Printemps des poètes, Semaine de la langue française, Partir en livre, Journées européennes du patrimoine, etc.

6 - LA FÉDÉRATION INTERRÉGIONALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE - FILL

De statut associatif, la Fédération rassemble au sein d’un réseau national qui œuvre au quotidien pour accompagner les professionnels du livre, de la lecture et de la documentation :

- des structures régionales pour le livre (agences et centres régionaux du livre),
- des collectivités territoriales,
- des institutions nationales et des associations.

À la rencontre des politiques du livre des Régions et de la politique menée par l’État, la Fill est un espace d’observation, de débat, d’analyse, de proposition et d’action et offre des outils pertinents pour l’élaboration de politiques culturelles innovantes.

Pour réaliser ses missions, la Fédération s’organise autour d’un centre de ressources, de commissions thématiques et de projets transversaux, et organise séminaires et journées d’étude.

L'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté est membre de la Fill.

À ce titre, elle participe régulièrement et activement aux groupes de travail thématiques : commissions Économie du livre, Patrimoine & Lecture publique, Vie littéraire, Information & Communication, Développement des publics.

C'est, entre autres mais notamment, grâce à son appartenance à la Fill que l'agence consolide son rôle d'interface entre les institutions et les professionnels.

Premiers projets Fill 2021 auxquels l'agence contribuera :

- › **Synthèse interrégionale des études d'impact de la crise sanitaire**, menées par 9 SRL au printemps 2020 : parution en janvier 2021.
- › **Impact de la crise sanitaire** : poursuite de l'observation interrégionale en 2021.
- › Réalisation et publication d'un **dossier documentaire commun consacré à l'égalité Femme / Homme** dans la filière livre.
- › Réalisation en 2020 et lancement en 2021 d'un site Internet, type *vade-mecum*, entièrement dédié à la **construction d'une offre de lecture en établissements de santé et médicosociaux**.
- › Acquisition d'un **outil de simulation destiné à réaliser des études de marché pour les entreprises de librairie**, et formation des chargés de mission Économie du livre au sein des SRL à l'utilisation de cet outil.
- › **2021 : la loi Lang fête ses 40 ans !**
La Fill s'associera au Syndicat de la librairie française (SLF) et à d'autres représentants de la chaîne du livre pour mener campagne commune à l'occasion de cet anniversaire.



II

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

Observatrice privilégiée forte d'une position intermédiaire, entre État et collectivités territoriales d'une part, et professionnels d'autre part, l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un atout essentiel : une fine connaissance des professionnels et du territoire dans lequel elle œuvre, et ainsi un haut degré d'expertise. Cette dernière est renforcée par la veille permanente et partagée menée par l'équipe, qui lui permet de recueillir quotidiennement des données stratégiques, ainsi que par son implication dans des institutions ou réseaux nationaux.

Cette position unique et cette expertise transversale constituent un avantage décisif pour l'agence lorsqu'il s'agit de conseiller, orienter ou professionnaliser les acteurs du livre et de la lecture. Elle peut en effet proposer un accompagnement collectif ou individuel à des degrés divers, balayant tout à la fois les secteurs, les niveaux d'intervention, les dispositifs, la formation, les réseaux professionnels ou encore les outils. Une approche qui correspond bien à la réalité et aux mutations d'un secteur qui tend lui-même à se décloisonner.

1 – ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS

1.1 – ÉCONOMIE DU LIVRE

Pour les entreprises d'édition et de librairie :

› **Accompagnement, conseil, expertise, aide au montage auprès des porteurs de projet en activité ou en devenir : création, développement, transmission d'entreprises d'édition et de librairie :**

- accueil et suivi individuel ;
- information sur le secteur, le contexte régional ou local ;
- orientation sur les dispositifs d'aide, les ressources expertes, les réseaux professionnels, etc.

› **Accompagnement spécifique renforcé :** diagnostic, pilotage et financement d'accompagnements individuels sur site par un consultant extérieur pour des entreprises en phase de développement, de transmission ou rencontrant des difficultés – en concertation avec les partenaires publics.

En cours : accompagnement spécifique pour 1 éditeur en phase de développement et 3 librairies en phase de transmission.

1.2 – BIBLIOTHÈQUES & PATRIMOINE ÉCRIT

Accompagnement technique et méthodologique ; relais des dispositifs d'aides financière et technique, des programmes nationaux et des appels à projets ; mise à disposition d'outils (cahiers des charges, contacts de prestataires ou consultants...) ; prêt de matériel de conservation, de valorisation et de médiation (aspirateurs à filtre absolu, thermo hygromètres, lutrins, malle pédagogique...) ; mise en réseau, etc. :

- › Pour la conservation préventive, curative et la restauration des collections patrimoniales
- › Pour le signalement et la valorisation des collections, la numérisation de documents, leur médiation et leur diffusion
- › Dans le cadre de projets de construction, de réhabilitation de bibliothèques ou d'aménagements de locaux de conservation (déménagement des collections patrimoniales)
- › Diagnostic et conseils sur la sécurité des collections
- › Dans le cadre d'actions d'animation

L'agence accompagne ou poursuit par ailleurs son accompagnement auprès des bibliothèques sur des questions liées à l'état sanitaire, le classement, la désaffectation des ouvrages, la restauration, la sûreté et/ou le signalement des collections.

1.3 – AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

Sur demande, l'agence déploie sa mission d'information et d'orientation en faveur de différents types de porteurs de projets : auteurs ou futurs auteurs, organisateurs de manifestations ou porteurs de projets, enseignants, collectivités et institutions :

- › Orientation éditoriale et juridique des auteurs
- › Accompagnement administratif sur la question de la rémunération des auteurs
- › Aide au montage de projets et animations liés au livre et à la lecture (identification d'intervenants, partenariats, budget, conventionnement éventuel, mise en réseau, etc.)
- › Soutien à la professionnalisation des organisateurs de manifestations littéraires en vue d'une montée en qualité via une «Charte nationale des manifestations littéraires» conçue au sein de la commission Vie littéraire de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture – Fill (cf. ci-avant) en 2019, en lien avec les instances nationales concernées (La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, la Société des gens de lettres – SGDL, le CNL, etc.)

2 – FORMATION

2.1 – RELAIS D'INFORMATION SUR LES FORMATIONS EXISTANTES

À l'échelle nationale, il existe plusieurs organismes de formation proposant des programmes sectoriels ou interprofessionnels. L'agence veille à se faire le relais de ces propositions. Le cas échéant et si leur statut le leur permet, elle peut aussi accompagner les professionnels vers d'éventuels dispositifs de financement de ces formations.

2.2 – FORMATIONS & JOURNÉES D'ÉTUDE

L'agence met en œuvre un **programme de formations spécifiques** par secteur d'activités, dont certaines font l'objet d'un partenariat avec des organismes de formation spécialisés ou institutions référentes.

Elle organise par ailleurs des **journées d'information et d'étude interprofessionnelles** sur des sujets intéressants et nourrissant l'ensemble des professionnels du livre, mais aussi potentiellement les étudiants de la filière.

Les thématiques développées et étudiées dans ce cadre sont le plus souvent en prise directe avec l'actualité (juridique, économique, technique, éditoriale professionnelle, etc.) et l'évolution des métiers. L'intérêt de cette offre est en outre l'ouverture sur l'interprofession, qui permet aux professionnels du livre de croiser leur expérience et leur savoir-faire.

› Auteurs

- [Sous réserve] Animer un atelier d'écriture
- Mise à jour sur la réforme du régime social et fiscal des artistes-auteurs

› Diffuseur

- **Régime, calcul, paiement, déclaration : comment rémunérer les auteurs ?**, mai, à distance.

› Édition

- **Bien gérer sa maison d'édition**, les 8 et 9 avril, à distance.
- 1 formation à définir

› Librairie

- 2 formations, programmes à définir parmi les grands thèmes suivants : panorama des services clients en ligne, assortiment d'un rayon, vente (conseiller et prescrire, techniques de vente), gestion (maîtriser ses achats), animation.

› Lecture publique

- **« Transfert de la compétence culture aux intercommunalités ou comment favoriser une solidarité territoriale en matière de lecture publique ? »**, le 9 décembre à Dole, organisée en partenariat avec le CNFPT et la DRAC Bourgogne-Franche-Comté.

Public visé : élus, directeurs des affaires culturelles, acteurs culturels dont les bibliothécaires.

- **« Illectronisme et inclusion numérique en bibliothèque »**, (date et lieu à confirmer), organisée en partenariat avec l'ABF Franche-Comté.

Public visé : bibliothécaires, travailleurs sociaux, tout médiateur en contact avec un public en situation d'illectronisme.

› Patrimoine écrit

- **2 « ateliers Provenances »** en janvier-février et en décembre (dates et lieux à préciser). Animés par les conservateurs patrimoniaux, et bibliothécaires spécialisés : Marie-Claire Waille, Mathilde Siméant, Sébastien Langlois, selon le lieu d'accueil.

- **« Présentation du Catalogue Collectif de France (CCFr) »**, les 18 et 25 mars en visioconférence, animée par Véronique Falconnet, cheffe de service du CCFr à la Bibliothèque nationale de France, et son équipe.

- **« La gestion des manuscrits et fonds d'archives en bibliothèque »**, le 30 septembre et le 1^{er} octobre, animée par Jérôme Sirdey, conservateur à la bibliothèque municipale de Lyon.

- **« Enrichir son fonds patrimonial : achats, dons, legs, dépôts, échanges... »**, en octobre (date à confirmer) à Besançon, dans le cadre de l'opération Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté.

À noter que les temps de formation dédiés aux partenaires du festival littéraire itinérant Les Petites Fugues s'ajoutent à ce programme de formation spécifique.

2.3 – CATALOGUE RÉGIONAL DE FORMATIONS DÉDIÉ À LA LECTURE PUBLIQUE ET AU PATRIMOINE ÉCRIT

En accord avec la DRAC et le Centre national de la fonction publique territoriale – CNFPT, l'agence coordonne et anime un comité de pilotage regroupant les principaux acteurs de la formation en Bourgogne-Franche-Comté : CNFPT, Bibliest, médiathèques départementales et branche régionale de l'Association des bibliothécaires de France – ABF.

Ce comité est voulu comme un lieu d'échanges et de réflexion commune sur la définition des besoins à l'échelle régionale, permettant l'émergence d'une offre de formation cohérente en matière de lecture publique et de patrimoine écrit.



Une part des travaux menés par le comité de pilotage depuis sa création fin 2018 a abouti à la **mise en ligne d'un catalogue régional de formations commun sur le site web de l'agence, en janvier 2021**. Ce nouvel outil est pensé pour répondre aux besoins exprimés par les bibliothécaires de la région, mais aussi pour faciliter l'accès à l'offre de formations. Début 2021, l'agence (accompagnée par les membres du comité de pilotage) réfléchira à une stratégie de communication de cet outil auprès des bibliothécaires.

À noter : cette rubrique est la 3^e plus consultée du site web de l'agence, enregistrant **900 visites entre janvier et mars 2021**.

Les réflexions concernant l'harmonisation des formations de base des bibliothèques départementales et l'élaboration d'une base de données de formateurs, correspondant à 2 des 4 axes de travail définis par le comité de pilotage, se poursuivront en 2021.

3 - DISPOSITIFS, OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

3.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

3.1.1 Édition

› Aide à la **mobilité et la diffusion** pour les éditeurs.
L'Agence Livre & Lecture accompagne de manière collective les éditeurs de la région sur des salons hors région. Elle organise, coordonne et finance la présence des éditeurs sur ces salons et se déplace avec eux sur tout ou partie de leur durée.

En 2021, l'agence reconduira son accompagnement sur les 6 salons suivants :

- **Salon L'Autre Livre de printemps** à Paris, du 5 au 7 mars

[COVID-19 | Annulé]

- **Forum du livre** à Saint-Louis, du 16 au 18 avril

[COVID-19 | Annulé]

- **Marché de la Poésie** à Paris, du 9 au 13 juin

[COVID-19 | Reporté]

- **Salon de la revue** à Paris, date à confirmer

- **Salon L'Autre livre** à Paris, du 13 au 15 novembre

- **Festival du livre de Colmar**, 21 et 22 novembre

› **Soutien à la promotion d'un catalogue**

Étude sur la faisabilité d'une tournée d'éditeurs dans une région limitrophe.

› **Catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-France-Comté**

Le catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-France-Comté est pensé comme un outil d'information et de promotion à destination des professionnels du livre, de la culture, de l'éducation, mais aussi du grand public et de la presse. Son premier numéro a été lancé en 2020.

› **Catalogue 2020-2021**

Ce deuxième numéro, présentant une sélection de **150 titres pour 41 maisons d'édition**, a été diffusé en **mars 2021**.

› **Catalogue 2021-2022**

Préparation en 2021 pour une diffusion début 2022.

3.1.2 Librairie : « Mon libraire, mon univers »

À travers « Mon libraire, mon univers », l'agence souhaite rendre visible la vitalité du réseau des quelque 90 librairies et librairies-papeteries-presse indépendantes en Bourgogne-Franche-Comté, traduire la singularité de ces commerces, promouvoir, encourager et valoriser le développement d'animations de qualité sur le territoire régional.

« **Mon libraire, mon univers** » est une **bannière régionale fédératrice** et une identité graphique déclinée en supports de communication.

C'est aussi un **dispositif partenarial de soutien au programme d'animation** tout au long de l'année, porté par l'agence, à destination des librairies.

3.2 PATRIMOINES ÉCRITS EN BOUGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'agence fédère et soutient les établissements documentaires de Bourgogne-Franche-Comté détenteurs de collections patrimoniales en contribuant au renforcement de l'accès à tous à ce patrimoine, dans le cadre notamment de l'opération **Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté (4 mois environ, de juin à octobre), qu'elle a initiée et coordonne.**



Thématique 2021 : « Les figures de nos histoires »
La manifestation se déroulera du 3 juillet au 31 octobre, fédérant une cinquantaine de participants.

L'agence mettra en œuvre une **large communication** sur l'événement et valorisera ainsi les établissements partenaires : un programme papier imprimé à plusieurs milliers d'exemplaires, des affiches et jeux de cartes postales, des lettres d'information électroniques dédiées, une stratégie d'animation des réseaux sociaux avant, pendant et après la manifestation, un relais auprès de la presse, etc.

3.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

3.3.1 Répertoire enrichi des auteurs implantés dans la région

Fin 2021 ou début 2022, l'agence souhaite publier un nouvel outil à l'attention de tout porteur de projets souhaitant faire intervenir un auteur « de proximité » :
le répertoire enrichi des écrivains, illustrateurs et traducteurs de la région.

3.3.2 Des soutiens partenariaux ponctuels pour la vie littéraire

À la faveur de commémorations, hommages ou événements spéciaux initiés par un ou des acteurs de la vie littéraire en région, l'agence pourra proposer son partenariat selon des modalités qui seront définies au cas par cas.



En 2021, 2 coproductions sont d'ores et déjà prévues :

[Projet 2020 reporté en raison de la crise sanitaire]

Juin : Lecture poétique musicale autour d'un tableau de Gustave Courbet, en lien avec le poète François Migeot et les éditions de L'Atelier du Grand Tétras, à la Ferme Courbet de Flagey.

Mai : Journée consacrée à la poétesse Marie Noël dans le cadre du week-end d'inauguration du théâtre de verdure de la Maison Marie-Noël à Auxerre et portée par la Cie Odala : implication d'une classe de 2^{de} du lycée Jacques-Amiot, conférences et lectures.



III

COOPÉRATION PROFESSIONNELLE & INTERPROFESSIONNELLE

© Aaron Ang

L'agence a vocation à rassembler et, autant que possible, fédérer les acteurs d'un même métier ou l'interprofession autour de projets coopératifs dépassant les logiques de concurrence qui existent parfois entre eux.

La capacité de l'agence à mettre en relation des acteurs de niveaux, statuts, réseaux, ou encore territoires différents via un projet ou « simplement » un objectif commun, est un enjeu spécifique qui se révèle souvent très productif. Au-delà de tout corporatisme, il permet en effet la mise en œuvre de travaux communs, voire de mutualisations, bénéfiques pour l'ensemble du secteur ou sous-secteur concerné.

À noter que c'est le domaine documentaire qui est le plus animé par le principe de « coopération ».

1 - CONCERTATION PROFESSIONNELLE & INTERPROFESSIONNELLE

En 2021, afin de préparer le prochain projet pluriannuel de l'agence (2022-2024), celle-ci pourrait s'appuyer sur des « comités sectoriels » composés de quelques professionnels « ressources » par logique de métiers.

Les objectifs et intérêts de ces rencontres sont multiples :

- Favoriser la connaissance mutuelle des acteurs, l'échange de bonnes pratiques, voire la naissance de projets communs ;
- Présenter et tester auprès des professionnels les orientations prises par la structure ;
- Demeurer, pour l'agence, au plus proche du « terrain » en permettant l'émergence d'attentes et de propositions sur les actions menées ou à mener.

2 - COOPÉRATION DOCUMENTAIRE

2.1 PLAN DE SIGNALEMENT DES COLLECTIONS PATRIMONIALES DANS LE CATALOGUE COLLECTIF DE FRANCE (CCFR)

Le ministère de la Culture (Service du Livre et de la Lecture), en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, souhaite achever le signalement des collections patrimoniales françaises (imprimés et manuscrits) dans le CCFr en soutenant les bibliothèques territoriales dans cette démarche durant les 5 prochaines années. Dans cette perspective, l'agence s'engage aux côtés du ministère de la Culture, de la DRAC et de la BnF dans cet ambitieux projet régional.

En accord avec la DRAC, l'agence a déterminé 2 priorités de signalement dans le CCFr :

- Le signalement des manuscrits et de fonds d'archives de bibliothèque ;
- Le signalement des imprimés antérieurs à 1811.

Les premières opérations de signalement, fondées sur l'étude du diagnostic réalisé en 2019 auprès d'une trentaine de bibliothèques (hors bibliothèques classées) du « reste à signaler », ont été lancées par l'agence dès 2020, hors appel à projets du ministère de la Culture.

En 2021-2022, la priorité sera donnée à la poursuite du signalement des manuscrits et des fonds d'archives dans le Catalogue général des manuscrits.

Cette opération concernera 45 fonds de 7 bibliothèques municipales de la région (Auxerre, Clamecy, Gray, Mâcon, Montbéliard, Nevers et Salins-les-Bains) et s'inscrira dans l'appel à projets national Patrimoine écrit du ministère de la Culture pour une demande de financement à hauteur de 80 %.

2.2 LE PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (BNF)

› Convention régionale quinquennale 2020-2024 aux côtés de la DRAC

Les orientations définies pour le prochain quinquennal :

- le signalement des fonds patrimoniaux, anciens, locaux et spécialisés de Bourgogne-Franche-Comté selon les termes définis ci-avant en 2.1
- la numérisation des collections patrimoniales conservées en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de projets de numérisation éligibles à des programmes BnF
- la mise en valeur de ressources d'intérêt local et régional liées à des actions de signalement (CCFr) ou de numérisation (Gallica) pouvant offrir des perspectives de valorisation, de médiation (formations, journées d'étude...) et de projets d'éducation artistique et culturelle portés ou accompagnés par l'agence.

› **Numérisation de la presse locale ancienne**
Coordination et préparation du marché de numérisation de la presse locale ancienne de la BnF avec l'expertise des collections du *Bien public* (1848-1945) conservé à la bibliothèque municipale de Dijon et aux Archives départementales de Côte-d'Or, pour une intégration sur les chaînes de numérisation en avril 2021 (mise en place d'un rétroplanning, récolement des fascicules du *Bien public*, attribution d'un lot de numérisation, renseignement de l'espace coopération de la BnF, préparation du convoiement de la collection, etc.)

2.3 LA BIBLIOTHÈQUE BOURGUIGNONNE

La Bibliothèque bourguignonne est un catalogue collectif en ligne regroupant 42 établissements documentaires de Bourgogne, signalant plus de 120 000 références bibliographiques et donnant accès à plus de 10 000 documents numérisés sur Gallica et le site de la bibliothèque municipale de Dijon.

En 2021, dans la logique du plan de signalement des collections patrimoniales de la région (cf. ci avant 2.1), l'agence étudiera la possibilité de signaler l'ensemble des notices dans le Catalogue Collectif de France aux côtés de la bibliothèque municipale de Dijon, coproductrice de la Bibliothèque bourguignonne et de la Bibliothèque nationale de France (BnF).

2.4 LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE BOURGOGNE (BNSSB)

Créé en 2013, ce portail numérique est destiné à valoriser les publications de sociétés savantes de Bourgogne numérisées dans le cadre d'un partenariat avec la BnF. L'agence poursuit la mise à jour des fiches des sociétés savantes en y intégrant, le cas échéant, les liens ARK menant vers le texte intégral (Gallica.fr) des publications nouvellement numérisées par la BnF.

Dans la perspective d'une coordination de l'agence pour la numérisation par la BnF des publications de sociétés savantes franc-comtoises, la BnssB sera amenée à évoluer.

2.5 LES PLANS DE CONSERVATION PARTAGÉE

Dans le cadre de sa mission de coopération, l'Agence Livre & Lecture coordonne 2 plans de conservation partagée (PCP) : un PCP pour la jeunesse et un PCP pour les périodiques. Chacun de ces plans s'organisant aujourd'hui encore sur les anciens modèles, une réflexion est nécessaire sur la faisabilité d'une harmonisation à l'échelle de la nouvelle région.

Enjeux et objectifs de ces plans :

- Enjeu patrimonial : conserver moins chacun pour conserver plus ensemble
- Enjeu pratique et matériel : libérer de l'espace
- Enjeu économique : maîtriser les coûts et rationaliser les choix de conservation
- Enjeu de services : améliorer le signalement et l'accès aux documents pour les usagers

2.5.1 Les collections pour la jeunesse

En 2021, 2 éditeurs, 24 collections disparues, 8 auteurs ont nouvellement intégré le plan de conservation des livres pour la jeunesse.

2.5.2 Les périodiques

Les plans des deux anciennes régions totalisent près de 1 600 titres de périodiques conservés par 60 établissements documentaires.

Une réflexion sur l'harmonisation des plans a été lancée par l'agence en 2018 mais n'a pu être poursuivie à ce jour. Il conviendra de mettre en place un comité de pilotage « harmonisation », au plus tôt en 2022, constitué de représentants de quelques bibliothèques et services d'archives impliqués dans le Plan ainsi que les deux centres régionaux du SUDOC-PS, aura notamment pour objectifs de déterminer :

- une nouvelle politique documentaire pour le PCPP de Bourgogne-Franche-Comté
- les modalités de participation
- le cadre conventionnel.

3 - CROISEMENTS & HYBRIDATIONS

Outre leur caractère civique structurant, le livre, l'écriture, et donc la lecture, font figure de socles, ou encore de clefs : pas de pièces de théâtre, d'opéras, de films ou de musique sans textes dramatiques, livrets, scénarios ou partitions préalablement écrits, puis lus ou déchiffrés. De par la légèreté du support (le livre) ou de l'outil (la plume) par ailleurs, les projets centrés sur le livre et la lecture se prêtent bien souvent à l'hybridation. La tendance à l'hybridation des maisons de services publics ou des médiathèques elles-mêmes invitent qui plus est à réfléchir au renforcement de ces liens.

L'agence veut ainsi se montrer attentive aux projets pluridisciplinaires qui marient le livre et toute autre discipline artistique ou culturelle, voire favoriser ces rencontres et ou coopérations croisées qui bien souvent permettent une démultiplication des publics.

À noter : les « Petites formes » des Petites Fugues s'inscrivent pleinement dans cet esprit.



IV

DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DIVERSIFICATION DES PUBLICS

L'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté s'adresse en premier lieu aux acteurs professionnels de la filière. Pour autant, elle a également vocation à se positionner au plus près des publics, qu'ils soient usagers des bibliothèques ou non, ainsi que de l'ensemble des territoires de Bourgogne-Franche-Comté. Aux côtés de ses partenaires publics et en visant l'intérêt général, l'agence s'engage en effet à participer à la vie culturelle du territoire régional ainsi qu'à son équilibre social.

Dans cet esprit, elle s'attache plus particulièrement à mettre en œuvre ou coconstruire des opérations en faveur de territoires et publics spécifiques, et notamment: territoires dits « éloignés », tels que territoires ruraux ou quartiers prioritaires de la ville ; publics jeunes et/ou scolaires dans le cadre d'actions d'éducation artistique et culturelle, ou encore publics empêchés, socialement ou géographiquement.

1 - PETITES FUGUES : EN 2021, LE FESTIVAL FÊTE SES 20 ANS !

La 20^e édition du festival se tiendra du 15 au 27 novembre 2021.

Pour fêter cet anniversaire, l'agence s'appuiera sur l'ensemble de ses partenaires, qu'ils soient culturels, scolaires ou encore issus des champs du social, de la santé ou de la justice, ainsi que sur leur implication dans la préparation et la réalisation des moments forts de cet anniversaire.



Pour cette édition spéciale, plusieurs axes sont à l'étude :

- Principe de duos : les auteurs invités seront pour la plupart identifiés parmi ceux qui ont participé aux Petites Fugues durant les éditions précédentes. Il pourra leur être proposé d'inviter eux-mêmes un auteur ou un artiste de leur choix en vue d'entretiens croisés ou de petites formes nées de ces tandems.
- Multiplication des petites formes en conséquence.
- Hommage rendu à tous ceux qui font ou ont fait le festival au fil du temps (anciens directeurs et présidents de la structure porteuse et bénévoles notamment).

Durant quinze jours, plus de 20 auteurs seront invités à sillonner la région pour plus d'une centaine de rencontres avec des publics variés.

Le choix des auteurs, l'élaboration du programme, mais aussi l'organisation des formations préalables, la détermination des petites formes et la stratégie de communication, tout ceci débutera début 2021.

2 - RÉSIDENCES D'AUTEURS

› Les bourses de résidence du Conseil régional

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté porte un dispositif permettant l'attribution de bourses de résidences à des auteurs implantés hors région qui en font la demande. Si le projet et la structure d'accueil n'ont pas été identifiés en amont, c'est l'agence qui est chargée d'accompagner la mise en place et le suivi de ces résidences, en assurant les éléments suivants :

- Détermination des dates de résidence, qu'elle soit continue ou fractionnée ;
- Recherche d'un logement ;

- Sensibilisation des partenaires impliqués à la répartition du temps : 30% maximum consacrés aux rencontres et interventions (temps de trajet, de préparation et de participation effective compris) ;
- Mise en contact des partenaires avec l'auteur ;
- Codétermination des éventuelles thématiques ainsi que des types d'interventions envisagées pour l'auteur ;
- Conventonnement entre les partenaires ;
- Participation à la communication auprès des acteurs du livre voisins, et notamment les bibliothèques et librairies ;
- Suivi et valorisation de la résidence.

En 2021, en fonction des demandes des auteurs et des décisions du Conseil régional, l'agence accompagnera et installera la mise en place et le suivi de résidences.

› Autres projets de résidence sur le territoire

Au-delà du dispositif régional, l'agence se tient à la disposition de tout porteur de projet souhaitant accueillir un auteur en résidence pour une aide au montage du projet.

› Communication dédiée

Afin de laisser des traces de la présence des auteurs sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que de permettre aux auteurs et à leurs lecteurs de dialoguer entre eux ou avec eux, l'agence a en outre mis en place, en 2019, **une page Facebook dédiée.**

Celle-ci est conçue comme un journal de bord numérique des auteurs en résidence, plusieurs d'entre eux pouvant alimenter simultanément la page.

3 - ACTIONS D'ÉDUCATION OU D'ANIMATION CULTURELLES

Il s'agit ici de poursuivre la consolidation des réponses apportées à l'impératif qui s'impose à toutes les structures fortement soutenues par les pouvoirs publics : rendre la culture accessible à tous, éduquer les jeunes, et lutter contre les marginalisations de toutes sortes en se rapprochant des personnes géographiquement ou socialement éloignées du livre, des publics dits « spécifiques » ou difficiles.

NB : un objectif déjà poursuivi dans le cadre des Petites Fugues.

3.1 – PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

→ **50 à 70 rencontres d'auteurs en classes** dans le cadre des Petites Fugues.

→ **Appels à projets DRAC / DRAEAAC :**

- **2020/2021 : « Abécédaire franco-espagnol. Le Mexique à travers les collections du musée des Arts et Traditions populaires et les jumelages, du XIX^e siècle à aujourd'hui ».**

Avec une classe de CE1- CM1 de Champlitte et une classe inter-niveau de la Casa de la Cultura à San Rafael au Mexique

> 20 élèves bénéficiaires + 12 élèves mexicains

Un projet artistique et culturel financé par le département de la Haute-Saône et accompagné par l'agence.

- **2020/2021 : « La métallurgie en Haute-Saône à travers les siècles : un parcours pédagogique et créatif avec le patrimoine écrit, l'archéologie industrielle et la société économique du XX^e siècle ».** Avec une classe de 4^e du collège Romé-de-l'Isle de Gray.

> 23 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAAC, l'ethnopôle du musée départemental des arts et traditions populaires et accompagné par l'agence.

- **2020/2021 : « Drôles d'enquêtes sur les dictionnaires patrimoniaux de la bibliothèque municipale de Vesoul ».** Avec une classe de 1^{er}, spécialité langue, du lycée Belin de Vesoul.

> 35 élèves bénéficiaires.

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAAC, le lycée, la bibliothèque municipale, les amis de la bibliothèque et du musée, la maison du lycéen et accompagné par l'agence.

- **2020/2021 : « Arbiécédaire ».** Avec une classe de 2^{de} Métiers de la mode du lycée Jacques-Prévert, de Dole.

> 24 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAAC, et accompagné par l'agence.

→ **Jeunes en librairie – Cf. supra I.4**

Opératrice du dispositif lancé à la rentrée scolaire 2021, l'agence coordonnera l'ensemble des opérations relatives à sa mise en œuvre, aux côtés de la DRAC et de l'Éducation nationale.

1 000 élèves pourront bénéficier du projet et d'un bon d'achat en librairie.

3.2 PRÊTS DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET INTERVENTIONS DE L'AGENCE

› Poursuite des **prêts de 3 expositions** mises à disposition par l'agence :

- « Comment un livre vient au monde ? » (Rue du Monde)

- « La laïcité en questions » (BnF)

- « Le siècle de Gutenberg : voyages aux temps des premiers imprimeurs » (ALL BFC-BM de Dole)

› **« Patmobile » : la malle pédagogique dédiée au patrimoine écrit**

Fin 2019, l'agence a lancé la constitution d'une **« malle pédagogique » dédiée au patrimoine écrit**, afin de faire découvrir les techniques de fabrication d'un livre, de l'Antiquité au XIX^e siècle, en privilégiant la découverte par la manipulation de matériaux et de livres.

Publics visés : tous publics depuis l'école élémentaire.



En 2021, les contenants - 2 « malles écrins » solides sur roulettes – seront réalisés par le Collectif MBC et les malles seront proposées au prêt à compter de septembre 2021 ou janvier 2022, à tout type de structure demandeuse, accompagnées de supports pédagogiques.

› Sur demande, déplacement d'un membre de l'équipe de l'agence au sein de classes (collèges et lycées) pour une présentation de la filière livre et de ses métiers, une sensibilisation à la spécificité de son économie, ou encore pour faire découvrir le patrimoine écrit.

4 - ACTIONS LIÉES AUX PUBLICS DITS SPÉCIFIQUES

4.1 FACILE À LIRE

Dans le cadre du déploiement national du dispositif « Facile à lire », l'agence souhaite sensibiliser et accompagner les bibliothèques de la région à la lutte contre l'illettrisme (installation des espaces « Facile à lire », construction de partenariats avec le champ social, médiation, labellisation, financements...).

4.2 CULTURE-JUSTICE ET CULTURE-SANTÉ

En novembre 2020, l'équipe de l'agence s'est étoffée d'une nouvelle chargée de mission Développement des publics & Vie littéraire.

L'agence a ainsi débuté une réflexion sur la possibilité de s'engager dans les politiques interministérielles portées par le ministère de la Culture avec ses homologues en charge de la Justice et de la Santé. Un premier tour d'horizon, réalisé en rencontrant les personnes référentes au sein des différentes institutions impliquées, a permis de dégager quelques premières orientations :

› **Lecture-Justice** : l'accès au livre et la lecture pour les personnes sous-main de justice est identifié comme un enjeu important dans la mission de développement des publics portée par l'agence. Afin d'accompagner, relayer, développer cet accès au livre et à la lecture, un état des lieux plus complet semble nécessaire, notamment des conventions et partenariats existant entre les bibliothèques carcérales et les bibliothèques publiques.



En 2021, l'agence se propose de débiter cet état des lieux aux côtés des partenaires identifiés au sein du ministère de la Justice. En lien avec les enjeux et problématiques mis en évidence par l'état des lieux, des actions pourront commencer à être envisagées.

› **Lecture-Santé** : l'agence se positionne pour informer et sensibiliser les acteurs du livre et de la lecture dans le cadre de l'appel à projet culture-santé, relayer et valoriser auprès des acteurs de la santé, du livre et de la lecture le vademecum réalisé par la Fill et dédié à la construction d'une offre de lecture en établissements de santé et médico-sociaux.



V

STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES

© PJ Accetturo

À l'heure où l'agence vit ses premières années, les stratégies de communication qu'elle met en œuvre à différents niveaux présentent un caractère déterminant. Il s'agit en effet de capitaliser sur les images des anciennes structures dont elle est issue tout en les dépassant, pour fédérer les professionnels et institutions autour de valeurs et d'ambitions partagées : poursuite de l'intérêt général, équité de traitement, recherche de la complémentarité, adaptation, objectivité et subsidiarité. Il s'agit en outre de poursuivre et renforcer la dynamique existante autour de la filière du livre en région, en valorisant tout en les consolidant la diversité et la richesse de ses activités.

1 – BASES DE DONNÉES & COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

› Fusion, harmonisation et toilettage des **bases de données** des anciennes structures, en vue de créer la base de données générale de l'agence.
Chantier achevé au premier semestre 2021.

› En 2021, l'agence prévoit de lancer la réalisation d'une **plaquette de présentation de ses missions** qui sera imprimée dans le courant de la même année ou début 2022.

› En 2021 : la loi Lang a 40 ans !

L'agence, via sa fédération (la Fill), s'associera au Syndicat de la librairie française (SLF) et à d'autres représentants de la chaîne du livre pour mener campagne commune à l'occasion de cet anniversaire.
Modalités à définir.

2 – STRATÉGIE NUMÉRIQUE

2.1 – SITE INTERNET :

WWW.LIVRE-BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

Le site Internet de l'agence a été lancé au printemps 2020. Il a vocation à être un **centre de ressources incontournable pour l'ensemble des usagers ou publics de l'agence**.

Il constitue un outil d'information dédié à la fois :

- Aux institutions : annuaires des acteurs, ressources et informations professionnelles, études, expertises permettant d'alimenter la réflexion et d'outiller la décision ;
- Aux professionnels du livre : ressources et informations professionnelles, contacts, remontée de leurs actualités ;
- Au grand public : information sur l'actualité du livre et de la lecture, annuaires des acteurs, agenda des animations en librairies et bibliothèques et des manifestations littéraires, etc.



Le site Internet est pensé comme un outil en constant développement :

- Les **annuaires fusionnés des professionnels du livre en région Bourgogne-Franche-Comté** (auteurs, éditeurs, libraires, relieurs, restaurateurs, bibliothèques et archives) seront développés et mis en ligne courant 2021.

2.2 COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

L'agence porte 3 opérations d'envergure, touchant un grand nombre de lieux, impliquant de nombreux partenaires, sur des durées relativement longues : Mon libraire, mon univers, Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté et Les Petites Fugues.

Ces trois actions font chacune l'objet d'une **stratégie de communication spécifique** adaptée à leurs calendriers, objectifs et publics visés. À noter en particulier :

- Des accès directs et permanents vers ces opérations sur le futur site Internet de l'agence
- Une page dédiée pour Mon libraire, mon univers
- Une page dédiée pour Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté
- www.lespetitesfugues.fr : un site Internet à part entière pour le festival
- Des lettres d'information spéciales
- Une stratégie de communication sur les réseaux sociaux

2.3 – LETTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE

Issue des informations mises en ligne sur le site et éditorialisée, la lettre d'information électronique de l'agence est envoyée deux fois par mois à **5 000 destinataires**, majoritairement des professionnels du livre et de la lecture.

Elle informe sur les actions de l'agence, diffuse des informations professionnelles (formations, appels à projets, dispositifs de soutien, etc.) et propose un agenda des animations relatives au livre et à la lecture proposées en région.

Certains événements font l'objet de lettres spéciales : campagne d'adhésion, opérations portées par l'agence, réformes juridiques cruciales pour le secteur, etc.

2.4 – RÉSEAUX SOCIAUX

Aujourd'hui, l'agence dispose de 3 pages ou comptes, développant chacun une ligne éditoriale spécifique et répondant à des objectifs adaptés au support que chacun d'eux constitue :

› 1 page Facebook : www.facebook.com/LivreLectureBFC

Sur laquelle l'agence relaie les actualités liées au livre et à la lecture, à l'échelle régionale et nationale, à travers des publications s'adressant à un public le plus large possible (professionnels du livre ou de l'éducation mais également lecteurs ou simples curieux). La page Facebook est également l'outil de valorisation et promotion des deux événements majeurs portés par l'agence : Les Petites Fugues et Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté.

› **1 compte Twitter** : https://twitter.com/ALL_BFC
Permettant aux internautes de suivre l'agence, ainsi que l'actualité du livre et de la lecture à l'échelle régionale et nationale, cet outil présente un caractère avant tout professionnel, d'information et de relais. L'interaction se fait principalement avec d'autres institutions culturelles.

› **1 compte Instagram** : www.instagram.com/livrelecture_bfc
Dédié au patrimoine, ce compte propose de faire découvrir les richesses patrimoniales de la région. Il valorise les documents numérisés de divers supports, mais aussi les actions menées par l'agence pour la conservation et la valorisation du patrimoine écrit.

[À l'étude] 1 compte Instagram dédié aux Petites Fugues

3 - DOCUMENTATION

Chacun des deux sites de l'agence dispose d'un petit centre de ressources documentaires et littéraires. Outils de travail nécessaires à l'équipe de l'agence, ces fonds sont par ailleurs tenus à la disposition des adhérents et étudiants :

› Le **centre de documentation du site de Dijon** est constitué de 2 fonds : un bel échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un fonds professionnel.

› Le **centre de documentation du site de Besançon** possède 3 types de fonds : un échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un riche fonds de littérature contemporaine issu de l'achat d'une partie des œuvres des auteurs qui furent ou seront invités aux Petites Fugues ; un fonds professionnel.

4 - VALORISATION INTERPROFESSIONNELLE TOUS SUPPORTS

Afin de faire connaître les professionnels du livre et leurs activités, de participer à la surdiffusion de la production éditoriale régionale, d'élargir les publics des manifestations littéraires, de rapprocher le grand public des livres et de la lecture, l'agence développe des outils d'information, de sensibilisation et de valorisation auprès des professionnels, des institutions et du grand public.

› **Les annuaires des professionnels du livre** de la région : auteurs, maisons d'édition, librairies, bibliothèques et archives, manifestations littéraires, associations œuvrant pour le livre et la lecture (disponibles avant fin 2021).

› **Un répertoire indicatif national d'ateliers de reliure et de restauration, des centres et laboratoires régionaux, de quelques fabricants de produits de restauration** (disponible avant fin 2021).

› **L'agenda régional des animations et manifestations** relatives au livre et à la lecture (disponible avant fin 2021).

› **Les dernières publications** des auteurs et éditeurs en région (disponible avant fin 2021).

› **« Livre en vues » : des reportages vidéo pour découvrir les acteurs du livre et manifestations littéraires de la région.**

Réalisés avec l'agence de communication dijonnaise Les Archimèdes :

1 à 2 reportages vidéo prévus en 2021.

BUDGET ANALYTIQUE PRÉVISIONNEL 2021



CHARGES : 1 212 642,67 €

			BP 2021	Réalisé 2020
Interface entre professionnels & institutions	64 850,19 €	Contribution partenariats institutionnels régionaux	9 877,55 €	8 785,63 €
		Accompagnement dispositifs de soutien Région	4 348,43 €	4 449,88 €
		Production de chiffres-clés, notes stratégiques et études	16 855,58 €	13 763,14 €
		Accompagnement technique sur manif./opérations	28 447,23 €	27 505,42 €
		Présentation et promotion dispositifs publics et manif.	5 321,41 €	4 947,84 €
Développement de la filière	273 794,05 €	Accompagnement & conseils aux professionnels	78 207,82 €	68 020,07 €
		Formation & Journées d'étude	76 476,36 €	69 072,15 €
		Dispositifs, opérations & outils de soutien	119 109,87 €	89 097,21 €
Coopération professionnelle & interprofessionnelle	86 512,62 €	Concertation professionnelle & interprofessionnelle	16 483,90 €	13 294,20 €
		Coopération documentaire	64 107,04 €	33 331,04 €
		Croisements & Hybridations	5 921,69 €	3 848,05 €
Dynamique des territoires & diversification des publics	367 331,05 €	Les Petites Fugues	283 911,06 €	188 677,50 €
		Auteurs en résidences	5 655,91 €	5 367,48 €
		Autres actions d'éducation ou d'animation culturelles	77 764,08 €	14 284,57 €
Stratégies de communication & ressources	119 963,42 €	Communication institutionnelle & événementielle	58 480,60 €	55 777,93 €
		Stratégie numérique & Ressources	40 497,50 €	41 170,53 €
		Valorisation interprofessionnelle tous supports	20 985,32 €	13 382,73 €
Fonctionnement	300 191,34 €	Locaux	59 187,36 €	59 850,00 €
		Administratifs	35 816,62 €	36 355,92 €
		Équipements	35 820,70 €	25 606,64 €
		Déplacements & frais divers	27 768,28 €	22 306,28 €
		Charges diverses	14 919,00 €	45 744,50 €
		Suite fusion	2 000,00 €	4 304,50 €
		Masse salariale liée au fonctionnement	124 679,39 €	124 145,69 €
			1 212 642,67 €	973 088,90 €

RECETTES : 1 212 642,67 €

En vert : montants non conventionnés

En noir : fonds dédiés

			BP 2021	Réalisé 2020
Subventions	1 143 996,67 €	DRAC - Fonctionnement	460 000,00 €	460 000,00 €
		DRAC- Actions fléchées (EAC + 40 ans Loi Lang + JEL)	43 620,00 €	16 180,67 €
		Service Livre et Lecture (AAP Patrimoine - signalement)	28 560,00 €	0,00 €
		CR BFC - Fonctionnement	505 200,00 €	505 200,00 €
		CRBFC - Échappée littéraire	20 000,00 €	20 000,00 €
		CRBFC - 40 ans Loi Lang	10 000,00 €	0,00 €
		CRBFC - Aide emploi associatif	7 116,67 €	583,33 €
		Les Petites Fugues	69 500,00 €	34 599,98 €
Participations	17 570,00 €	Participations	3 570,00 €	949,20 €
		Adhésions	14 000,00 €	13 500 €
Transfert de charges	0,00 €	Remboursement formations	0,00 €	
		Prévoyance	0,00 €	13 000,00 €
Produits divers	6 881,00 €	Intérêts financiers	1 000,00 €	1 000,00 €
		Produits exceptionnels	5 881,00 €	
Fonds propres	0,00 €			
Fonds dédiés	44 195,00 €	Malles patrimoine	0,00 €	1 568,00 €
		Sites Internet	2 070,00 €	8 70,00 €
		Signalétique salons éditeurs	1 926,00 €	1 926,00 €
		Soutien Vie littéraire	500,00 €	500,00 €
		Suite fusion	2 000,00 €	2 000,00 €
		Signalement	2 549,00 €	9 380,00 €
		Accompagnement MC management	0,00 €	1 000,00 €
		Catalogue nouveautés	0,00 €	3 506,00 €
		Baromètre librairie Fill	0,00 €	500,00 €
		Formations	5 150,00 €	0,00 €
		Les Petites Fugues	30 000,00 €	0,00 €
			1 212 642,67 €	1 086 263,18 €

RÉSULTAT : 0,00 €

Association loi 1901 accompagnée par l'État (Direction régionale des affaires culturelles – DRAC) et la Région, l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté est le lieu ressource où se tient, entre les pouvoirs publics et les professionnels du livre et de la lecture, la concertation nécessaire à l'ajustement des politiques publiques du livre et de la lecture sur le territoire et à leur mise en œuvre. Elle est un lieu de réflexion et de prospective sur le développement du secteur, et de coopération entre les professionnels eux-mêmes.

DIRECTION

Marion Clamens

SERVICES TRANSVERSAUX

› Administration

Céline Orry – Administratrice

Maud Riffay – Accueil, secrétariat & Vie associative

› Communication

Léa Mauvais-Goni – Chargée de mission

Communication institutionnelle & Stratégie numérique

Anne-Gaëlle Quivy – Chargée de mission

Communication événementielle & Bases de données

SITE DE BESANÇON

25, rue Gambetta

25000 Besançon

03 81 82 04 40

SERVICES AUX PROFESSIONNELS

› Vie littéraire & Développement de la lecture

Géraldine Faivre – Cheffe de projet Vie littéraire & Petites Fugues

Marion Masson – Chargée de mission

Développement des publics & Vie littéraire

Nicolas Bigaillon – Assistant sectoriel

› Économie du livre

David Finot – Chargé de mission Économie du livre

Sylvain Loux – Chargé de mission Économie du livre

› Lecture publique & Patrimoine écrit

Alice Zunino – Directrice de secteur

Pascale Milly – Chargée de mission Patrimoine écrit

Maud Curtheley – Chargée de mission

Lecture publique & Patrimoine écrit

SITE DE DIJON

71, rue Chabot-Charny

21000 Dijon

03 80 68 80 20



Agence Livre & Lecture
Bourgogne-Franche-Comté

accueil@livre-bourgognefranchecomte.fr

www.livre-bourgognefranchecomte.fr